

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Comté de Bellechasse

La relance économique ferait trébucher Lambert

par Réal LABERGE

de notre bureau de La Pocatière

Le tribun créditiste Adrien Lambert n'est pas du tout assuré d'un quatrième mandat comme député de Bellechasse. De nombreux indices semblent plutôt indiquer un gain libéral.

C'est à Montmagny, centre urbain et démographique de la circonscription, et un fief qui a donné à Lambert près du tiers de sa majorité de 1,118 voix, en mai dernier, que ce dernier pourrait surtout se retrouver en difficulté.

"Ce n'est plus comme avant", peut-on entendre couramment. Plutôt qu'une rapide affirmation qu'Adrien Lambert va passer de nouveau, c'est souvent l'indécision, ou l'aveu d'une franche défection.

"Que veux-tu, risque finalement un travailleur de A. Belanger Ltée; on commence à être un peu tannés d'être dans l'opposition. Lambert, c'est bien un bon homme, mais ça donne quoi au comté?"

Après 12 ans de règne créditiste, une défaite de Lambert sera moins une victoire du candidat libéral Alain Garant, qu'un ressac de frustration contre les aventures de la chefferie créditiste, ou la désillusion à l'endroit de ses promesses de solution du chômage.

Ilots de résistance

Dans les secteurs ruraux et forestiers de sa circonscription, Adrien Lambert peut toutefois compter que sa prestance, ses états de service et sa réputation de ne pas mâcher ses mots en Chambre, lui continueront un maintien, sinon une remontée de suffrage.

Tel est du moins ce qui s'annonce dans les secteurs de Bellechasse et de Dorchester. Adrien Lambert y a augmenté la clientèle créditiste de plus de 1,000 voix, en mai dernier. Grâce entre autres à une neutralité bienveillante, et agissant en sourdine, du député de l'Union nationale Bertrand Goulet. Le candidat conservateur Jean Deschênes admet que la "même neutralité" reste acquise à Lambert, malgré les promesses de mariage entre les partis UN et PC. Peu d'obstacles s'opposent à ce que le candidat créditiste retrouve ou accentue même des majorités respectives de 758 dans Bellechasse et 403 dans Dorchester.

Il y a également le secteur de L'Islet, où Lambert peut espérer faire meilleure figure que le 22 mai dernier. Une active campagne du

candidat conservateur avait alors freiné une tendance de nombreux électeurs à "retourner à d'anciennes amours créditistes". Certains autres avaient appuyé le candidat libéral, face à l'incertitude de la non-ingérence finalement adoptée par le député libéral provincial Julien Giasson, en fin de campagne, à l'endroit d'Adrien Lambert.

Cette fois, Julien Giasson "ne voyait" pas encore Lambert battu, s'il n'en tient qu'à l'Islet", lors d'une entrevue qui remonte toute fois à plus d'une semaine.

Et loin d'appuyer ouvertement le candidat libéral Alain Garant, le député de l'Islet a réitéré sa position de "neutralité". En mai der-

nier, dans ce secteur, une majorité créditiste de 384, en 1974, s'est transformée en une majorité libérale de 976 voix. Adrien Lambert peut définitivement faire mieux, cette fois-ci, "s'étant ouvert des portes dans plusieurs paroisses, alors qu'il y était un inconnu, à la dernière élection".

Le développement économique

Mais la pierre d'achoppement du député créditiste et l'élément nouveau susceptible de lui susciter le plus de défiances, c'est l'intérêt qu'on manifeste depuis quelques mois à Montmagny, envers le développement économique et industriel.

Le défaitisme qui sévissait en

mai dernier, face à une pointe de marasme industriel, semble faire place à une prise de conscience des possibilités de développement issues du milieu, surtout suite à la tenue d'un sommet économique régional. "On pense moins au chômage, maintenant, qu'à la création de nouveaux emplois".

Chez les responsables de ce mouvement de relance économique se retrouvent des militants péquistes qui ont accordé leur appui à Lambert, en mai dernier, mais qui disent "avoir maintenant d'autres préoccupations".

Tandis que d'autres partisans péquistes flirtent d'autre part avec les candidats rhino, NPD et Union

populaire, trois formations politiques qui n'ont recueilli respectivement que 522, 355 et 195 votes, en mai dernier, mais qui semblent maintenant promises à des résultats sensiblement à la hausse.

La campagne

Le créditiste Adrien Lambert n'en continue pas moins de mener une campagne forcenée, qui l'a conduit à plusieurs reprises dans tous les coins d'une circonscription "plus grande que l'Île-du-Prince-Édouard".

Il y parle de trois priorités: un impôt aux entreprises pétrolières pour remplacer la taxe de 18 cents, l'abaissement du chômage par la retraite volontaire à 60 ans, ainsi

que la réforme monétaire et fiscale du Crédit social.

Mais il doit aussi expliquer pourquoi il n'a pas encore obtenu le quai de l'île aux Grues ou des garanties fédérales sur l'approvisionnement au Maine des importantes scieries de la région.

Il y a aussi la présence de Fabien Roy à la direction du parti, que de vieux partisans ne peuvent pas digérer. Ou l'indécision créditiste à se brancher contre le budget de Clark.

Libéral discret

Par contre, il s'agit là de difficultés pour le candidat créditiste qui ne semble pas avoir exploitées à fond le candidat libéral Alain Garant.

S'il l'a fait, c'est à la sauvette, lors d'une campagne effacée, sans réunion publique d'importance et conduite d'une façon encore plus discrète que Trudeau.

Plutôt que de participer à une rencontre-débat avec les membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, jeudi dernier, à Montmagny, le candidat libéral a préféré se balader dans le secteur de L'Islet avec l'ex-ministre André Ouellet.

"Avec Trudeau, a remarqué un forestier qui venait de recevoir la visite de la luxueuse caravane rouge du candidat libéral, on sait au moins à qui on a affaire! Mais avec le jeune Garant et ses diplômes, on reste figé, pas plus décidé qu'avant la poignée de main!"

La carte majeure que ce dernier ne manque pas d'invoquer, c'est celle de l'équipe gagnante, de la rentabilité d'être au pouvoir.

Alain Garant n'oublie surtout pas de faire valoir qu'il est issu du milieu, de Saint-François de Montmagny, laissant présumer qu'il peut certainement faire mieux que le candidat libéral Jean Richard, un parachuté de Québec, qui a cependant réussi à baisser la majorité d'Adrien Lambert de 1,951 à 1,118, en mai dernier.

Malgré sa discrétion, c'est pourtant le candidat libéral Alain Garant qui l'a emporté à 70 pour 100, contre seulement 27 pour 100 pour le créditiste Adrien Lambert, dans les 79 réponses obtenues par la station radiophonique CKBM de Montmagny, lors d'une émission de mardi dernier qui demandait aux auditeurs de dire leur choix entre les candidats et les partis en présence, dans la circonscription de Bellechasse.



Le Soleil, Jean Vallières

Depuis le sommet économique de l'automne dernier, la mentalité a bien changé dans Bellechasse, surtout à Montmagny dont on voit ici une partie avec le centre industriel.

(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

NOTEZ BIEN

À TITRE D'EMPLOYÉ

Si votre nom est sur la liste électorale, vous avez droit à quatre heures consécutives pour aller voter pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, le jour de l'élection. Si, pour aller voter, vous devez vous absenter de votre lieu de travail, le temps requis doit vous être accordé à la convenance de votre employeur, sans déduction sur le salaire ni sanctions. Vous pouvez, si vous et votre employeur êtes d'accord, renoncer en tout ou en partie aux heures auxquelles vous avez droit.

À TITRE D'EMPLOYEUR

Tout employé qui a qualité d'électeur a droit à quatre heures consécutives, sans déduction sur son salaire ni sanctions, afin d'aller voter durant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, le jour de l'élection.

La Loi électorale du Canada permet aux employeurs et aux employés, s'ils y consentent mutuellement, de conclure des ententes aux termes desquelles les employés acceptent de renoncer en tout ou en partie aux heures auxquelles ils ont droit.

INFRACTIONS À LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Le Commissaire aux élections fédérales doit veiller à ce que les dispositions de la Loi soient respectées et appliquées.

Toutes plaintes concernant des infractions à la Loi doivent être adressées par écrit au: Commissaire aux élections fédérales, 440 chemin Coventry, Ottawa, Ontario, K1A 0M6.

Si, après enquête, il existe des preuves suffisantes d'infraction, des procédures seront intentées.

**LE JOUR DU
SCRUTIN EST LE 18 FÉVRIER**

**BUREAUX DE SCRUTIN
OUVERTS DE 9H.00 À 20H.00**



Elections Canada est une agence non partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

BP/80

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Sauf en Gaspésie

75% des étudiants restent toujours privés de cours

par Damien GAGNON

Malgré la fin de la grève des enseignants, au-delà de 75 pour 100 des quelque 68.000 élèves du primaire et du secondaire des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord sont toujours privés de cours, à cause du débrayage des employés de soutien de commissions scolaires.

La situation est différente en Gaspésie. Selon les informations obtenues, la très grande majorité des quelque 28.000 élèves de ce territoire seraient en classe aujourd'hui.

Les cours sont perturbés dans les commissions scolaires où les employés de soutien sont membres de syndicats affiliés à la Fédération des employés de services de la CSN. Rappelons que cette grève des 13.000 employés de soutien CSN, déclenchée le 26 janvier, touche 88 des quelque 250 commissions scolaires et 21 cégeps.

Grand-Portage

À la Commission scolaire régionale du Grand-Portage, les 8.900 étudiants, jusqu'à nouvel ordre, sont toujours en congé. Un porte-parole de la commission scolaire a toutefois mentionné que les enseignants doivent

se présenter en classe pour évaluer la situation. Hier, ils n'ont pas franchi les lignes de piquetage.

Les cours sont passablement perturbés dans les écoles primaires des commissions scolaires de Rivière-du-Loup et du Temiscouata fréquentées par plus de 4.500 élèves. Hier, la majorité des écoles ont été fermées durant la journée par les employés de soutien. On s'attend à la même situation aujourd'hui.

Dans le cas des commissions scolaires locales Des Basques, Des Frontières, Des Montagnes et de Jean-Chapais qui regroupent quelque 4.500 élèves, les cours se donnent normalement les employés de soutien n'étant pas en grève.

Bas-Saint-Laurent

Ne pouvant fonctionner sans les services de cafétéria, d'entretien et de bibliothèque, la direction de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent a décidé de ne pas rouvrir immédiatement les polyvalentes de Rimouski et de Mont-Joli. Pour ce qui est des autres écoles secondaires du territoire, elles sont perturbées par la grève des employés de soutien.

Cette commission scolaire compte 7.500 élèves.

À la Commission scolaire locale La Neigette, la moitié des 26 écoles primaires ont dû fermer leurs portes hier, en raison de la grève du personnel de soutien. On ne s'attendait pas à une amélioration de la situation aujourd'hui. On compte 5.325 élèves à La Neigette.

La Commission scolaire locale de La Mitis fréquentée par 2.100 élèves a repris ses activités. Toutes ses écoles fonctionnent son personnel de soutien étant à l'oeuvre.

Matapédia

La grève du personnel de soutien affecte aussi la Commission scolaire de la vallée de la Matapédia qui regroupe environ 5.300 élèves du primaire et du secondaire. Au secondaire, il n'y a pas de cours. Des lignes de piquetage empêchent également les enseignants de se rendre en classe dans plusieurs écoles primaires.

Côte-Nord

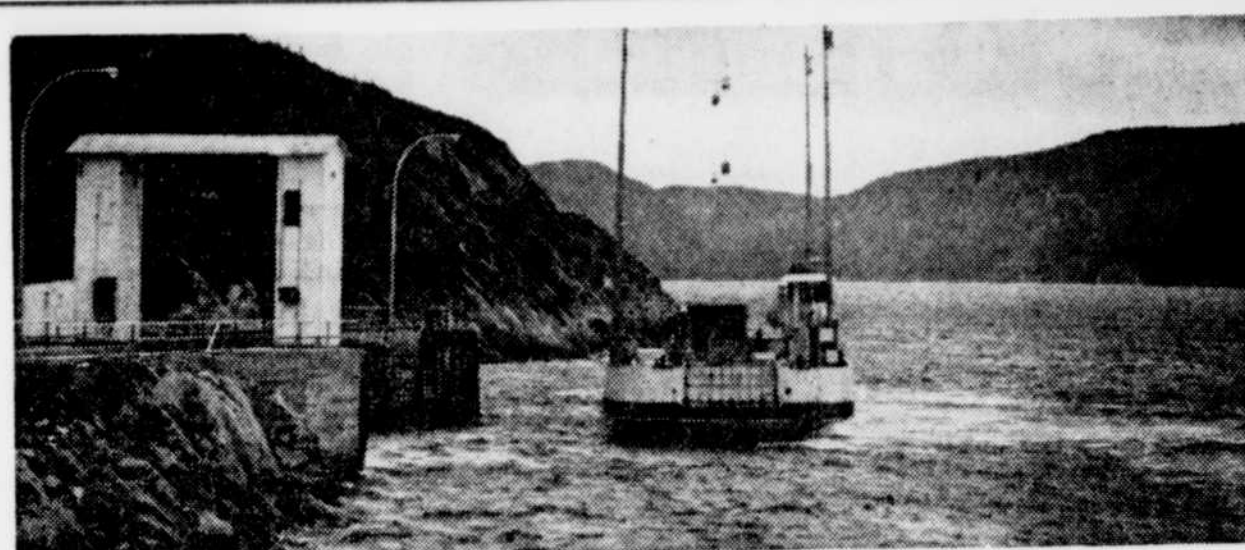
Les quelque 12.000 élèves du primaire et du secondaire des commissions scolaires Bersimis, de Manicouagan et de Tadoussac ont repris le chemin de l'école hier. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux ont été forcés de reprendre le chemin de la maison, les professeurs refusant de franchir les lignes de piquetage des employés de soutien. On ne prévoit pas d'amélioration de la situation pour les prochains jours, à moins qu'une entente survienne entre le gouvernement et les syndicats d'employés de soutien CSN.

Pour la même raison, les écoles de la Commission scolaire régionale du Golfe (Sept-Îles) sont fermées privant de cours 6.000 élèves. Sont également toujours en congé les 4.000 élèves de la Commission scolaire locale de Sept-Îles. À Gagnon, Fermont, Port-Cartier et Schefferville les cours ont repris.

Une commission scolaire pas comme les autres, celle du Littoral qui compte 1.700 élèves n'a pas connu de grève. Les enseignants, comme le personnel de soutien, n'ont pas suivi le mouvement de débrayage. La commission scolaire du littoral n'a pas de commissaires d'écoles, elle est dirigée par un administrateur.

Gaspésie

En Gaspésie, toutes les écoles des Commissions scolaires régionales Des Monts, de la Péninsule ainsi que des locales de La Touraille, de Matane, des Anses, de Forillon, de Grande-Hermine et de Rocher-Percé sont ouvertes aujourd'hui. Nous n'avons pu obtenir d'information du territoire scolaire de la baie des Chaleurs.



Le lien entre les deux parties de Charlevoix, c'est le bateau-passeur à Tadoussac.

Charlevoix, un comté sans surprise pour les libéraux

par Jean Didier FESSOU

LA MALBAIE — Qu'ont en commun des régions comme celles de Hauteville et de Saint-Féol-les-Neiges? Rien.

Pourtant ce sera le même député qui les représentera à la Chambre des communes. Et là, comme dans la circonscription voisine de Manicouagan, tout porte à croire que le député sortant, le libéral Charles Lapointe, sera réélu sans difficulté aucune.

Et il faut croire que les conservateurs en sont convaincus, si l'on se fie à l'étrange anecdote suivante: lundi dans la soirée, il y avait quatre personnes dans la permanence du candidat conservateur, Jean-Pierre Dufour, à La Malbaie. L'un d'eux était occupé à regarder "Racines" à la télévision de Radio-Canada et les trois autres à jouer aux cartes. À croire que, en la circonstance, c'était la meilleure des choses à faire.

Trois régions

Charlevoix apparaît comme une circonscription sans surprise. Une circonscription où l'on peut distinguer trois régions distinctes.

La première, Charlevoix à proprement parler, vote traditionnellement rouge et est bien tenue en mains par la grosse et efficace machine du député Mailloux.

La seconde, constituée par les petits villages côtiers de la Haute Côte-Nord, jusqu'à Forestville, vote également rouge. Et c'est tellement vrai que les autorités municipales de Forestville ont officiellement accordé leur appui au député sortant, le libéral Lapointe.

Situation qui est loin de passer

inaperçue lorsque l'on sait que le candidat conservateur, Jean-Pierre Dufour, est un notaire de la place.

Troisième région, celle de Hauteville. Et, à elle toute seule, cette mini-région mérite toute une analyse tant sa façon de voter, lundi prochain, retiendra l'attention des analystes politiques locaux, à commencer par ceux de l'entourage du ministre Lucien Lessard.

Le vote créditiste

D'élections fédérales en élections fédérales, le vote de Hauteville est faible et se situe aux alentours de 35 pour 100 des inscrits. Bastion péquiste de la Côte-Nord, Hauteville ne s'intéresse pas aux élections fédérales.

Pourtant, en mai dernier, Hauteville a voté en masse, 65 pour 100 des inscrits, aux élections fédérales.

Explication de ce phénomène: le candidat du Crédit social, Me Gagnon, greffier de la ville, était l'un des plus proches collaborateurs du ministre Lessard.

Quelle sera la réaction des citoyens de Hauteville cette fois-ci? Front-ils voteront massivement comme en mai dernier ou feront-ils comme d'habitude et boudront-ils les urnes?

Aucun des observateurs de la scène politique rencontrés sur place par le journaliste du SOLEIL n'a été capable de répondre à une telle question. Pas moyen non plus d'avoir une idée par le comportement des militants du Parti québécois.

Ces derniers sont partis à la bataille en rangs dispersés et, si l'on en retrouve beaucoup dans les

rangs du conservateur Dufour, on en rencontre également du côté des rouges du candidat Lapointe et des verts du candidat Angelo Emond.

Deux hypothèses

À partir de ces constatations, deux hypothèses: la première, les électeurs de Hauteville se désintéressent du scrutin de lundi prochain et le libéral Lapointe est élu sans difficulté avec plus de 18.000 voix d'avance.

Ou, seconde hypothèse, les électeurs de Hauteville votent comme en mai dernier, en grand nombre, pour favoriser le conservateur Dufour, respectant ainsi les mots d'ordre que font courir en sourdine les piliers locaux du Parti québécois.

Et si les voix obtenues par Me Gagnon en mai dernier s'ajoutaient aux voix obtenues par le conservateur, avec un peu de chance, et grâce à l'efficace travail que sont en train de réaliser les vieux organisateurs "sortis des boules à mites" du sénateur Asselin, Jean-Pierre Dufour pourrait, selon plusieurs observateurs, recueillir quelque 10.000 à 12.000 voix. Ebréchant ainsi sérieusement les 18.000 voix du libéral Lapointe.

Mentionnons cependant que tout ceci n'est qu'hypothèses et supputations de la part de bons observateurs du milieu.

Il ne règne ni la belle unanimité, ni l'effervescence du mois de mai dernier qui a permis à Me Gagnon, un "p'tit gars de la place", de récolter 8.000 voix.

C'est pourquoi, en toute honnêteté, la réélection de Charles Lapointe semble assurée sans trop de difficulté.

Amplification de la contestation, chez les pêcheurs

par Michel DAVID

GASPE — Le mouvement de contestation s'amplifie chez les pêcheurs côtiers de la Gaspésie, alors qu'on se

En bref

SAINT-EDGAR — Les fêtes de l'hiver 1980 se dérouleront à Saint-Edgar du 16 au 24 février prochain. Toute une série d'activités sont prévues. Mentionnons la grande randonnée de New Richmond à Saint-Edgar (16 février), le marathon régional de ski de fond des jeunes (17 février), le rallye de raquettes nocturne (20 février), la randonnée de ski de fond nocturne (22 février), les compétitions de ski alpin Molstar et la descente aux flambeaux (23 février) et le marathon gaspésien de ski de fond (24 février). Plusieurs activités récréatives, soupers, bals, parties de cartes et bingos, se tiendront parallèlement aux activités sportives.

RIMOUSKI — Le duo gaspésien formé de Solange Arsenault et Monique Therrien entament ce soir une tournée qui les mènera successivement à Rimouski (13 février à "La Coudée" du cégep), Bonaventure (14 février à la polyvalente), Chandler (16 février à la polyvalente), Carleton (17 février à la polyvalente), Murdochville (19 février au centre culturel), et New Richmond (23 février au gymnase de l'école élémentaire).

dirige vers un regroupement des diverses associations de la péninsule.

Plusieurs de ces associations, notamment celles de Grande-Rivière, Sainte-Thérèse, l'Anse-à-Beaufils et Belle-Anse, se sont jointes hier à celle de l'Anse-au-Griffon, dont les membres occupaient les bureaux de la DGP à Gaspé pour la seconde journée consécutive.

L'occupation se poursuit maintenant 24 heures sur 24, et on entend bien qu'elle dure tant que les responsables gouvernementaux n'auront pas renoncé à ce qui est perçu comme une politique de centralisation pratiquée au détriment des pêcheurs côtiers.

Outre le problème des entrepôts frigorifiques, que l'annonce de leur vente prochaine n'a fait qu'amplifier, les pêcheurs entendent maintenant faire valoir leurs revendications en matière de permis de pêche et de rénovation des havres.

En fin de journée, les contestataires n'avaient pas reçu aucune réponse au télégramme expédié hier au premier ministre Lévesque, réclamant une rencontre immédiate avec le ministre responsable des pêches maritimes, M. Jean Garon.

Dr RENE MARCHAND & ASS. optométristes

CLINIQUE D'OPTOMETRIE ST-NICOLAS

Dr Johanne Villeneuve, o.d. optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

CENTRE D'ACHATS NORMANDIE (sous-sol)

St-Nicolas 831-3631

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

ROSBIF de SURLONGE Desosse, complet SPECIAL 1 lb 2.99

A PRIX SPECIAL BOEUF HACHE Mi-maigre 1 lb 1.79

LAPINS Le meilleur choix 1 lb 2.19

CRETONS MAISON Apprêtés selon la tradition Contenant de 2 lb 3.59

BACON Economique, tranché sans couenne, Fabrication maison, Emballage 1/2 lb .55

SAUCISSE Lard et boeuf Emballage de 1 lb 1.29

EPAULE FUMÉE (Genre picnic) A prix spécial .99

SPECIAL JAMBON CUIT Tranché 2.29

POULE A BOUILLIR Congélee, éviscérée Canada, catégorie "utilité", 5 à 6 lb .89

LIEVRE PREPARE SPECIAL Le couple 5.50

POULET FRAIS Eviscéré Canada catégorie A 3 1/2 à 4 lb 1.09

CUISSES DE POULET Congélee 1 lb .87

LUNDI ou JEUDI de 8:30 à 5:30 VEN. de 9:30 à 9:00. SAM. de 8:30 à 17:00

Carrier & Poulet Tél.: 345, RUE DU PONT, QUÉ. 522-5291 BOEUF DE L'OUEST



JE T'AIME...

Symbolisé par ces fleurs que vous offrirez à votre Valentin le 14 février.

1332, BOUL. MASSON Les Saules (face à l'église) 872-4515 - LIVRAISON -

"H&R BLOCK PRÉPARE LES DÉCLARATIONS D'IMPÔT FÉDÉRALE ET PROVINCIALE"



Nos consultants sont spécialement formés pour préparer vos déclarations provinciales et fédérales. Moins vos déclarations sont compliquées, moins vous payez. Nous

ferons tout pour vous faire économiser de l'argent et pour vous éviter des problèmes. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

QUÉBEC: 40, St-Jean 522-7121 171, St-Vallier ouest 524-2474 569, de la Canadienne 529-5525 2974, boul. Ste-Anne 563-1245

CHARLESBOURG: 111, 57e Rue 628-1835

LEVIS: 179, rue St-Georges 833-1242

LES SAULES: 1095, boul. Masson 871-0238

STE-FOY: 3062, Quatre-Bourgeois 651-5031

Ouvert de 9h à 21h en semaine et de 9h à 17h le samedi.

Rendez-vous disponible

Aussi, aux heures de magasinage chez

Scars Place Fleur de Lys Place Laurier Galeries Chagnon

EATON Place Ste-Foy Towers Place Laurier

Egalement à:

St-Georges de Beauce • St-Anselme • Cap-Saint • Rimouski • Chicoutimi • La Baie • Sept-Îles • Hauteville • Matane • St-Pamphile • Dolbeau

VENTE semi-annuelle à La grange à tapis

RABAIS DE

10% à 50%

sur toute la marchandise en magasin

La grange à tapis

728, rue de Brabant, Angle boul. Duplessis et Chemin Ste-Foy, Ste-Foy 656-6375 CHARGEX MASTER CHARGE

les élections du 18 février

En Beauce, Fabien Roy baisse mais sera réélu

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Même si les observateurs sont d'opinion que le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a perdu de la popularité auprès des électeurs beaucerons, parce qu'il s'est abstenu de voter sur la motion de blâme du NPD à l'endroit du gouvernement Clark, il n'en demeure pas moins que M. Roy est assuré virtuellement de sa réélection au scrutin fédéral du 18 février.

Une tournée effectuée dans la plupart des 54 localités de la circonscription de Beauce a permis de constater que, même s'il est reconnu comme un travailleur infatigable et un politicien aguerri, Fabien Roy est victime d'une baisse de popularité du Crédit social, ce qui voudrait dire que sa majorité de 9,577 voix à l'élection du 22 mai dernier pourrait être réduite de 60 pour 100.

Force libérale

Cependant, tout peut arriver en période électorale, car les libéraux

peuvent compter sur la popularité de leur candidat Normand Lapointe, qui depuis le début de la campagne ne cesse d'avoir des contacts personnels avec les Beaucerons, et sur une organisation bien structurée dans chacune des localités.

Du côté des libéraux, on soutient que "si l'on réussit à s'accaparer le vote des indécis et de la plupart des conservateurs, on va battre Fabien Roy", pour y parvenir on compte sur l'appui des cultivateurs que le candidat libéral Normand Lapointe ne cesse de visiter.

Le candidat conservateur, Me Michel Brochu n'est pas de la circonscription, mais ceci ne veut pas dire que les 2.704 conservateurs de l'élection du 22 mai dernier, vont tous voter pour le candidat libéral.

"Tout au contraire, firent remarquer certains conservateurs, notre intention n'est pas d'accorder un vote qui permettrait aux libéraux d'avoir un député de plus et nous ferait perdre le pouvoir à Ottawa."

De telles réflexions nous amènent

à prétendre qu'un bon nombre de conservateurs accorderaient leur vote à Fabien Roy, et que le candidat conservateur ne recueillerait qu'un peu plus de 1.000 votes, ajoute un ex-organisateur conservateur.

Les péquistes

Le vote des péquistes, lui, semble assez partagé et cela même si Fabien Roy n'a pas pris position à l'élection provinciale complémentaire de novembre dernier, dans Beauce-Sud.

Certains péquistes ont manifesté leur mécontentement à l'endroit de Fabien Roy, mais d'autres firent remarquer que ce n'est pas une raison pour accorder leur vote au candidat libéral, ce qui pourrait être à l'avantage du candidat indépendant Renaud Loubier, ou des trois autres candidats, Claude Moreau, du Parti marxiste-léniniste, Germain Lambert, du Parti rhinocéros, et de Luc Pépin, candidat du NPD.

D'autre part, de nombreux électeurs beaucerons ne cachent pas leur désintéressement quant à la présente campagne; une forte baisse de la participation au vote favoriserait le

candidat libéral Normand Lapointe, puisque les libéraux ne négligeront rien pour gagner du terrain, stimulés par les résultats de l'élection complémentaire de novembre dernier, dans Beauce-Sud, où le candidat libéral Me Hermann Mathieu a mérité la victoire sur le péquiste Raymond Boisvert.

Me Mathieu et M. Boisvert, jusqu'à maintenant, se sont abstenus de faire campagne et de favoriser un candidat en particulier.

A six jours de l'élection, aucun parti n'a annoncé la visite de "vedette" à l'exception des créditistes qui se réjouissent de pouvoir compter sur la présence de leur chef Fabien Roy, qui depuis le début de la présente campagne électorale n'a fait que de brèves visites en Beauce.

Le 22 mai dernier, le chef du Crédit social, Fabien Roy, avait obtenu 24.770 votes, suivi du libéral Yves Caron qui avait recueilli 15.193 votes, le candidat conservateur Paul-André Busque 2.704 votes, Michel Chrétien, du Parti rhinocéros, 334 votes, Raymond-Philippe Roy, du NPD, 215 votes, et finalement le candidat de l'Union populaire, Marcel Baron, 127 votes.



Le Soleil, Jean Vallières

Fabien Roy sera sans doute réélu dans sa circonscription de Beauce, mais la baisse de popularité de son parti pourrait causer une diminution substantielle de son avance sur le candidat libéral Normand Lapointe.

Soulagez votre rhume avec Comtrex et obtenez un remboursement de 75¢.



Soulagez votre rhume avec Comtrex et obtenez un remboursement de 75¢.

Envoyez le dessus d'une boîte de Comtrex liquide ou comprimés, de n'importe quel format, à:
Offre de remboursement Comtrex
C.P. 9773
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)
E2L 4P6

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

Offre limitée à un seul remboursement par personne et adresse. Allouer de 4 à 6 semaines pour le remboursement. Ce coupon ne doit pas être reproduit. Offre en vigueur sur le produit indiqué seulement. Non remboursable par le magasin. L'offre se termine le 31 mai 1990.

Bristol-Myers Canada Limited * détenteur autorisé de la marque de commerce COMTREX
Montréal, Québec — Toronto, Ontario

Voici de bonnes nouvelles pour ceux qui souffrent d'un rhume! Utilisé selon les directives, Comtrex apporte un soulagement durable aux multiples symptômes du rhume. En outre, il vous permet de faire des économies. À l'achat de n'importe quel format de Comtrex, liquide ou comprimés, Bristol-Myers vous enverra 75¢.

Alors si vous attrapez un rhume cet hiver, procurez-vous Comtrex. Comtrex est efficace... et économique!

COMTREX



UNE SIMPLE PENSEE...

la comblera de joie le 14 février.

1332, BOUL. MASSON
Les Saules
(face à l'église)
872-4515
- LIVRAISON -

PRETS
1re HYPOTHEQUE
TAUX COMPETITIFS
Tél. le jour **681-6144**

VOS BIJOUX ont de la valeur!

ACHETONS bijoux en or, argent, et argenterie

Boutique L'ANTARES Ltée

VILLAGE NORMAND PLACE LAURIER 651-7226

Bibliothèque

Mélamine blanche, 3 sections. Quantité limitée.

\$699⁰⁰

phil Ltée

"Votre confort ça nous touche"

563, rte Trans-Canada
Lévis - G6V 1H5/833-0930

NOTRE COLLECTION 80 EST EN MONTRE

QUALITE ET BAS PRIX UN MOT D'ORDRE CHEZ PHIL

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Comté de Bellechasse

La relance économique ferait trébucher Lambert

par Réal LABERGE

de notre bureau de La Pocatière

Le tribun créditiste Adrien Lambert n'est pas du tout assuré d'un quatrième mandat comme député de Bellechasse. De nombreux indices semblent plutôt indiquer un gain libéral.

C'est à Montmagny, centre urbain et démographique de la circonscription, et un fief qui a donné à Lambert près du tiers de sa majorité de 1,118 voix, en mai dernier, que ce dernier pourrait surtout se retrouver en difficulté.

"Ce n'est plus comme avant", peut-on entendre couramment! Plutôt qu'une rapide affirmation qu'Adrien Lambert va passer de nouveau, c'est souvent l'indécision, ou l'aveu d'une franche défection.

"Que veux-tu, risque finalement un travailleur de A. Bélanger Ltée; on commence à être un peu tannés d'être dans l'opposition. Lambert, c'est bien un bon homme, mais ça donne quoi au comté!"

Après 12 ans de règne créditiste, une défaite de Lambert sera moins une victoire du candidat libéral Alain Garant, qu'un ressac de frustration contre les aventures de la chefferie créditiste, ou la désillusion à l'endroit de ses promesses de solution du chômage.

Ilots de résistance

Dans les secteurs ruraux et forestiers de sa circonscription, Adrien Lambert peut toutefois compter que sa prestance, ses états de service et sa réputation de ne pas mâcher ses mots en Chambre, lui continueront un maintien, sinon une remontée de suffrage.

Tel est du moins ce qui s'annonce dans les secteurs de Bellechasse et de Dorchester. Adrien Lambert y a augmenté la clientèle créditiste de plus de 1,000 voix, en mai dernier. Grâce entre autres à une neutralité bienveillante, et agissant en sourdine, du député de l'Union nationale Bertrand Goulet. Le candidat conservateur Jean Deschênes admet que la "même neutralité" reste acquise à Lambert, malgré les promesses de mariage entre les partis UN et PC. Peu d'obstacles s'opposent à ce que le candidat créditiste retrouve ou accentue même des majorités respectives de 758 dans Bellechasse et 403 dans Dorchester.

Il y a également le secteur de L'Islet, où Lambert peut espérer faire meilleure figure que le 22 mai dernier. Une active campagne du

candidat conservateur avait alors freiné une tendance de nombreux électeurs à "retourner à d'anciennes amours créditistes". Certains autres avaient appuyé le candidat libéral, face à l'incertitude de la non-ingérence finalement adoptée par le député libéral provincial Julien Giasson, en fin de campagne, à l'endroit d'Adrien Lambert.

Cette fois, Julien Giasson "ne voyait" pas encore Lambert battu, s'il n'en tient qu'à l'Islet, lors d'une entrevue qui remonte toutefois à plus d'une semaine.

Et loin d'appuyer ouvertement le candidat libéral Alain Garant, le député de l'Islet a réitéré sa position de "neutralité". En mai dernier,

nier, dans ce secteur, une majorité créditiste de 384, en 1974, s'est transformée en une majorité libérale de 976 voix. Adrien Lambert peut définitivement faire mieux, cette fois-ci, "s'étant ouvert des portes dans plusieurs paroisses, alors qu'il y était un inconnu, à la dernière élection".

Le développement économique

Mais la pierre d'achoppement du député créditiste et l'élément nouveau susceptible de lui susciter le plus de déflections, c'est l'intérêt qu'on manifeste depuis quelques mois à Montmagny, envers le développement économique et industriel.

Le défaitisme qui sévissait en

mai dernier, face à une pointe de marasme industriel, semble faire place à une prise de conscience des possibilités de développement issues du milieu, surtout suite à la tenue d'un sommet économique régional. "On pense moins au chômage, maintenant, qu'à la création de nouveaux emplois!"

Chez les responsables de ce mouvement de relance économique se retrouvent des militants péquistes qui ont accordé leur appui à Lambert, en mai dernier, mais qui disent "avoir maintenant d'autres préoccupations!"

Tandis que d'autres partisans péquistes flirtent d'autre part avec les candidats rhino, NPD et Union

populaire, trois formations politiques qui n'ont recueilli respectivement que 522, 355 et 195 votes, en mai dernier, mais qui semblent maintenant promises à des résultats sensiblement à la hausse.

La campagne

Le créditiste Adrien Lambert n'en continue pas moins de mener une campagne forcenée, qui l'a conduit à plusieurs reprises dans tous les coins d'une circonscription "plus grande que l'Île-du-Prince-Édouard".

Il y parle de trois priorités: un impôt aux entreprises pétrolières pour remplacer la taxe de 18 cents, l'abaissement du chômage par la retraite volontaire à 60 ans, ainsi

que la réforme monétaire et fiscale du Crédit social.

Mais il doit aussi expliquer pourquoi il n'a pas encore obtenu le quai de l'île aux Grues ou des garanties fédérales sur l'approvisionnement au Maine des importantes scieries de la région.

Il y a aussi la présence de Fabien Roy à la direction du parti, que de vieux partisans ne peuvent pas digérer. Ou l'indécision créditiste à se brancher contre le budget de Clark.

Libéral discret

Par contre, il s'agit là de difficultés pour le candidat créditiste qui ne semble pas avoir exploitées à fond le candidat libéral Alain Garant.

S'il l'a fait, c'est à la sauvette, lors d'une campagne effacée, sans réunion publique d'importance et conduite d'une façon encore plus discrète que Trudeau.

Plutôt que de participer à une rencontre-débat avec les membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, jeudi dernier, à Montmagny, le candidat libéral a préféré se balader dans le secteur de L'Islet avec l'ex-ministre André Ouellet.

"Avec Trudeau, a remarqué un forestier qui venait de recevoir la visite de la luxueuse caravane rouge du candidat libéral, on sait au moins à qui on a affaire! Mais avec le jeune Garant et ses diplômes, on reste figé, pas plus décidé qu'avant la poignée de main!"

La carte majeure que ce dernier ne manque pas d'invoquer, c'est celle de l'équipe gagnante, de la rentabilité d'être au pouvoir.

Alain Garant n'oublie surtout pas de faire valoir qu'il est issu du milieu, de Saint-François de Montmagny, laissant présumer qu'il peut certainement faire mieux que le candidat libéral Jean Richard, un parachuté de Québec, qui a cependant réussi à baisser la majorité d'Adrien Lambert de 1,951 à 1,118, en mai dernier.

Malgré sa discrétion, c'est pourtant le candidat libéral Alain Garant qui l'a emporté à 70 pour 100, contre seulement 27 pour 100 pour le créditiste Adrien Lambert, dans les 79 réponses obtenues par la station radiophonique CKBM de Montmagny, lors d'une émission de mardi dernier qui demandait aux auditeurs de dire leur choix entre les candidats et les partis en présence, dans la circonscription de Bellechasse.



Le Soleil, Jean Vallières

Depuis le sommet économique de l'automne dernier, la mentalité a bien changé dans Bellechasse, surtout à Montmagny dont on voit ici une partie avec le centre industriel.

(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

NOTEZ BIEN

À TITRE D'EMPLOYÉ

Si votre nom est sur la liste électorale, vous avez droit à quatre heures consécutives pour aller voter pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, le jour de l'élection. Si, pour aller voter, vous devez vous absenter de votre lieu de travail, le temps requis doit vous être accordé à la convenance de votre employeur, sans déduction sur le salaire ni sanctions. Vous pouvez, si vous et votre employeur êtes d'accord, renoncer en tout ou en partie aux heures auxquelles vous avez droit.

INFRACTIONS À LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Le Commissaire aux élections fédérales doit veiller à ce que les dispositions de la Loi soient respectées et appliquées.

Toutes plaintes concernant des infractions à la Loi doivent être adressées par écrit au: Commissaire aux élections fédérales, 440 chemin Coventry, Ottawa, Ontario, K1A 0M6.

Si, après enquête, il existe des preuves suffisantes d'infraction, des procédures seront intentées.

À TITRE D'EMPLOYEUR

Tout employé qui a qualité d'électeur a droit à quatre heures consécutives, sans déduction sur son salaire ni sanctions, afin d'aller voter durant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, le jour de l'élection.

La Loi électorale du Canada permet aux employeurs et aux employés, s'ils y consentent mutuellement, de conclure des ententes aux termes desquelles les employés acceptent de renoncer en tout ou en partie aux heures auxquelles ils ont droit.



Élections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

BP/80

LE JOUR DU
SCRUTIN EST LE 18 FÉVRIER

BUREAUX DE SCRUTIN
OUVERTS DE 9H.00 À 20H.00

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Télébec veut hausser ses prix, à Château-Richer

par GÉRALD OUELLET

La Régie des services publics du Québec a entendu hier une requête de Télébec Limitée concernant l'application de nouveaux tarifs pour les abonnés de Château-Richer. Télébec a demandé que ces tarifs soient effectifs pour le 28 février. On a appris que la régie avait reçu deux plaintes concernant les tarifs pour le service de téléphone, ainsi qu'une résolution d'entendre sans frais interurbains le service avec l'île d'Orléans. Aucun plaignant ne s'est présenté hier aux audiences publiques que tenait la Régie des services publics, à Sainte-Foy.

Au moment de l'acquisition

Dans son témoignage devant les commissaires, M. Gilles Duchesne, directeur général pour le service aux abonnés de Télébec, a déclaré que

depuis la crise de possession des installations de la compagnie de téléphone Continental Ltée à Château-Richer, en février 1979, Télébec Ltée a été dans l'obligation d'investir \$616.000 pour "réhabiliter" le réseau.

M. Duchesne a décrit la situation qui prévalait avant l'arrivée de Télébec Ltée de la manière suivante: le réseau était surchargé, tout le système était défectueux, l'équipement était périmé ou hors d'usage, la bâtisse où se trouvaient les installations était délabrée, les câbles de distribution étaient surutilisés et il y avait un certain laisser-aller de la part du personnel en place.

Comme l'a indiqué M. Duchesne, Télébec Ltée a été dans l'obligation d'accélérer ses travaux d'amélioration pour répondre aux 133 plaintes qui prévalaient au moment de l'acquisition du réseau en février 1979.

Depuis, Télébec a modelé son service dans le secteur de Château-Richer et, comme le soulignait M. Duchesne, on peut comparer le service offert aux abonnés de Château-Richer à celui des municipalités environnantes.

Les nouveaux tarifs

Pour sa part, M. Gérard Delisle, vice-président de l'administration pour Télébec Ltée, a demandé aux commissaires de la régie de bien vouloir leur accorder la hausse demandée et qu'elle soit rendue effective le 28 février prochain.

Selon la demande de Télébec Ltée, les abonnés auront à payer mensuellement \$9.75 pour le service de résidence pour une ligne individuelle, \$7.85 pour une ligne à 2 abonnés et \$6.85 pour une ligne à postes groupés. Pour le service d'affaires, le taux sera de \$24.40 pour une ligne individuelle, \$18.20 pour une ligne à messages tarifés, \$17.25 pour une ligne à deux abonnés et enfin \$11.20 pour une ligne à postes groupés.

Dans son exposé, M. Delisle a précisé que ce nouveau taux se comparait avantageusement avec celui de Québec Téléphone dans le secteur de la Communauté urbaine de Québec; pour une ligne individuelle, les abonnés de Château-Richer auront à payer \$9.75, tandis que ceux de Québec Téléphone doivent verser \$10.15 pour le même service.

M. Delisle a reconnu que le tarif des abonnés de Château-Richer était supérieur à celui des autres secteurs desservis par Télébec (\$9.20 pour une ligne individuelle). La différence de tarif s'explique par le nombre de terminaux accessibles sans frais d'interurbain. En effet, les abonnés de Château-Richer profitent de 197.589 terminaux, alors que les tarifs établis par Télébec Ltée ne dépassent pas la limite supérieure de 75.000. C'est pourquoi Télébec demande des tarifs spéciaux pour les services de base pour le secteur de Château-Richer. Ces derniers sont établis selon les mêmes critères que ceux qui ont servi à établir la tarification approuvée par la régie en juillet 1978.

Pour ce qui est d'abolir le service interurbain entre Château-Richer et l'île d'Orléans, Télébec Ltée ne l'envisage pas pour le moment. Elle a précisé qu'il n'y a que 4 pour 100 des appels qui s'échangent entre ces deux endroits. Selon le porte-parole de Télébec, il était bien plus important de rétablir un service efficace pour rejoindre les quelque 205.000 abonnés du Québec métropolitain.

Les commissaires de la Régie des services publics du Québec ont ajourné les audiences publiques. Ils feront connaître leur décision prochainement.



Le lien entre les deux parties de Charlevoix, c'est le bateau-passeur à Tadoussac.

Charlevoix, un comté sans surprise pour les libéraux

par Jean Didier FESSOU

LA MALBAIE — Qu'ont en commun des régions comme celles de Hauteville et de Saint-Férol-les-Neiges? Rien.

Pourtant ce sera le même député qui les représentera à la Chambre des communes. Et là, comme dans la circonscription voisine de Manicouagan, tout porte à croire que le député sortant, le libéral Charles Lapointe, sera réélu sans difficulté aucune.

Et il faut croire que les conservateurs en sont convaincus, si l'on se fie à l'étrange anecdote suivante: lundi dans la soirée, il y avait quatre personnes dans la permanence du candidat conservateur, Jean-Pierre Dufour, à La Malbaie. L'un d'eux était occupé à regarder "Racines" à la télévision de Radio-Canada et les trois autres à jouer aux cartes. À croire que, en la circonstance, c'était la meilleure des choses à faire.

Trois régions

Charlevoix apparaît comme une circonscription sans surprise. Une circonscription où l'on peut distinguer trois régions distinctes.

La première, Charlevoix à proprement parler, vote traditionnellement rouge et est bien tenue en mains par la grosse et efficace machine du député Mailloix.

La seconde, constituée par les petits villages côtiers de la Haute Côte-Nord, jusqu'à Forestville, vote également rouge. Et c'est tellement vrai que les autorités municipales de Forestville ont officiellement accordé leur appui au député sortant, le libéral Lapointe.

Situation qui est loin de passer

inaperçue lorsque l'on sait que le candidat conservateur, Jean-Pierre Dufour, est un notaire de la place.

Troisième région, celle de Hauteville. Et, à elle toute seule, cette mini-région mérite toute une analyse tant sa façon de voter, lundi prochain, retiendra l'attention des analystes politiques locaux, à commencer par ceux de l'entourage du ministre Lucien Lessard.

Le vote créditiste

Élections fédérales en élections fédérales, le vote de Hauteville est faible et se situe aux alentours de 35 pour 100 des inscrits. Bastion péquiste de la Côte-Nord, Hauteville ne s'intéresse pas aux élections fédérales.

Pourtant, en mai dernier, Hauteville a voté en masse, 65 pour 100 des inscrits, aux élections fédérales.

Explication de ce phénomène: le candidat du Crédit social, Me Gagnon, greffier de la ville, était l'un des plus proches collaborateurs du ministre Lessard.

Quelle sera la réaction des citoyens de Hauteville cette fois-ci? Ironiquement voteront-ils comme d'habitude ou boudront-ils les urnes?

Aucun des observateurs de la scène politique rencontrés sur place par le journaliste du SOLEIL n'a été capable de répondre à une telle question. Pas moyen non plus d'avoir une idée sur le comportement des militants du Parti québécois.

Ces derniers sont partis à la bataille en rangs dispersés et, si l'on en retrouve beaucoup dans les

rangs du conservateur Dufour, on en rencontre également du côté des rouges du candidat Lapointe et des verts du candidat Angelo Emond.

Deux hypothèses

À partir de ces constatations, deux hypothèses: la première, les électeurs de Hauteville se désintéressent, du scrutin de lundi prochain et le libéral Lapointe est élu sans difficulté avec plus de 18.000 voix d'avance.

Ou, seconde hypothèse, les électeurs de Hauteville votent comme en mai dernier, en grand nombre, pour favoriser le conservateur Dufour, respectant ainsi les mots d'ordre que font courir en sourdine les piliers locaux du Parti québécois.

Et si les voix obtenues par Me Gagnon en mai dernier s'ajoutaient aux voix obtenues par le conservateur, avec un peu de chance, et grâce à l'efficace travail que sont en train de réaliser les vieux organisateurs "sortis des boules à mites" du sénateur Asselin, Jean-Pierre Dufour pourrait, selon plusieurs observateurs, recueillir quelque 10.000 à 12.000 voix. Ebrechant ainsi sérieusement les 18.000 voix du libéral Lapointe.

Mentionnons cependant que tout ceci n'est qu'hypothèses et supputations de la part de bons observateurs du milieu.

Il ne règne ni la belle unanimité, ni l'effervescence du mois de mai dernier qui a permis à Me Gagnon, un "p'tit gars de la place", de récolter 8.000 voix.

C'est pourquoi, en toute honnêteté, la réélection de Charles Lapointe semble assurée sans trop de difficulté.

Négociations, à l'Asbestos Corp.

THETFORD (PC) — La tentative du gouvernement du Québec de prendre en charge l'Asbestos Corp. Ltd peut être bloquée, mais l'entreprise et ses 1.500 employés négocient le renouvellement de leur contrat.

M. Oliva Lemay, président du syndicat de la CSN, a déclaré, hier, que l'acquisition possible de la société

par le gouvernement ne changeait rien aux négociations.

Le contrat actuel, d'une durée de trois ans, expire le 29 février, et depuis deux semaines que les pourparlers ont commencé, l'Asbestos n'a pas parlé de la possibilité d'une expropriation.

Jusqu'à présent, a dit M. Lemay, on n'a discuté que des articles non monétaires.

Chambre de Saint-Raymond

Le sport de la motoneige: impact économique régional

par GÉRARD ROCHETTE
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — La Chambre de commerce de Saint-Raymond entend simplifier, en collaboration avec la Société d'expansion économique de Portneuf et l'Association touristique régionale (ATR), au développement de l'impact économique causé par la visite de touristes venant pratiquer le sport de la motoneige, dans le nord de la région de Portneuf.

C'est le responsable de l'information au sein de cet organisme, M. Jean-Marie Plamondon, qui a annoncé cette nouvelle au cours d'une entrevue avec le représentant du SOLEIL.

"Nous sommes conscients du potentiel d'une telle activité régionale, a dit M. Plamondon. C'est pourquoi nous entendons provoquer l'implication de la société d'expansion et de l'ATR au développement de cette industrie chez nous."

Ce dernier a rendu publique une lettre du président de la chambre de Saint-Raymond, M. René Paquet, à l'intention de la Société d'expansion économique lui demandant de s'intéresser le plus rapidement possible à cet aspect essentiel du développement économique de la région.

"Depuis quelques années, notre région s'est acquis une renommée internationale dans le domaine de la motoneige, signale le président Paquet. Déjà, d'autres organisations touristiques commencent à s'intéresser à notre territoire. Il nous apparaît donc logique que pour assurer le développement de cette industrie, nous utilisions des moyens professionnels."

Ce message à l'endroit de la Société d'expansion économique constitue donc le début de rencontres éventuelles qui auront lieu entre cette société, la Chambre de commerce et l'ATR.

Un compte provisoire

BAIE-SAINT-PAUL — Baie-Saint-Paul fait savoir à ses contribuables qu'un compte de taxes provisoire leur sera adressé, étant donné le retard apporté par la réforme fiscale qui priverait trop longtemps la ville d'entree de fonds. Le compte définitif sera envoyé avant la fin de l'été.

Dr RENE MARCHAND & ASS.
optométristes

CLINIQUE
D'OPTOMETRIE
ST-NICOLAS

Dr Johanne Villeneuve, o.d.
optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

CENTRE
D'ACHATS
NORMANDIE
(sous-sol)

St-Nicolas
831-3631

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

ROSBIF de
SURLONGE
Déossé, complet
SPECIAL lb

2.99

A PRIX SPECIAL
BOEUF
HACHE
Mi-maigre lb

1.79

LAPINS
Le meilleur
choix lb

2.19

CRETONS MAISON
Apprêtés selon
la tradition
Contenant de 2 lb

3.59

- Commandes téléphoniques exécutées avec soin, du lundi au vendredi.
- Stationnement pour notre clientèle à côté du magasin.
- Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bacon préparés à la mode d'aujourd'hui.

BACON
Econome, tranché
sans couenne.
Fabrication maison.
Emballage 1/2 lb

.55

SAUCISSE
Lard et boeuf
Emballage de 1 lb

1.29

EPAULE
FUMEE
(Genre picnic)
A prix special

.99

SPECIAL
JAMBON
CUI
Tranché lb

2.29

POULE
A BOUILLIR
Congelée, éviscérée
Canada, catégorie
"utilité", 5 à 6 lb

.89

LIEVRE
PREPARE
SPECIAL
Le couple

5.50

POULET FRAIS
Eviscéré Canada
catégorie A
3 1/2 à 4 lb lb

1.09

CUISSES
DE POULET
Congelées lb

.87

LUNDI au JEUDI de 8:30 à 5:30 VEN. de 8:30 à 9:00 SAM. de 8:30 à 17:00

Carrier & Coulet Tél.:
345, RUE DU PONT, QUE. 522-5291
BOEUF DE L'OUEST

JE T'AIME...

Symbolisé par ces fleurs que vous offrirez à votre Valentin le 14 février.

1332, BOUL. MASSON
Les Saules
(face à l'église)
872-4515
- LIVRAISON -

"H&R BLOCK PRÉPARE LES DÉCLARATIONS D'IMPÔT FÉDÉRALE ET PROVINCIALE"



Nos consultants sont spécialement formés pour préparer vos déclarations provinciales et fédérales. Moins vos déclarations sont compliquées, moins vous payez. Nous ferons tout pour vous faire économiser de l'argent et pour vous éviter des problèmes. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

QUÉBEC:
40, St-Jean 522-7121
171, St-Vallier ouest 524-2474
549, de la Casquette 529-5525
2574, boul. Ste-Anne 663-1245

LEVIS:
179, rue St-Georges 833-1242

LES SAULES:
1095, boul. Masson 871-0238

CHARLESBOURG:
111, Ste-Rue 628-1835

STE-FOY:
3062, Quatre-Bourgeois 651-5031

Ouvert de 9h à 21h en semaine et de 9h à 17h le samedi.

Rendez-vous disponible

Aussi, aux heures de magasinage chez

Scars

Place Fleur de Lys
Place Laurier
Galerias Chagnon

EATON
Place Ste-Foy
Towers
Place Laurier

Egalement à:

St-Georges de Beauce • St-Anselme • Cap-Saint • Rimouski • Chicoutimi • La Baie • Sept-Îles • Hauteville • Matane • St-Pamphile • Dolbeau

VENTE semi-annuelle à La grange à tapis

RABAIS DE

10% à 50%

sur toute la marchandise
en magasin

La grange à tapis

728, rue de Brabant, Angle boul. Duplessis et Chemin Ste-Foy, Ste-Foy 656-6375
CHARGEX MASTER CHARGE

décès et avis divers

• rhéteurs et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ALLARD (Dr Albert) — A Hauteville, le 11 février 1980, à l'âge de 58 ans, est décédé Dr Albert Allard, chirurgien, époux de dame Colette Lavoie. Il demeurait au 905 rue Labrie, Hauteville. Les funérailles auront lieu à Hauteville le 16 février à 14h en la cathédrale St-Jean Eudes. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Lise, Pierre et Jocelyne; ses petits-enfants: Eric, Etienne et Joël; ses gendres et belles-filles: Francine Ruel, Malcolm Corcoran et Jean Morissette; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Lorenzo Bélanger (Béatrice), Mme Marie-Paul Simard, M. et Mme Jean-Charles Bouchard (Rolande), M. et Mme Gérard-Magella Gilbert (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Paul-Emile Simard (Thérèse), Mme Juliette Girard, M. et Mme Jean-Louis Labbé; ses belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Emilien Lavoie, M. et Mme Lazzar Brissou, M. Joseph-Louis Lavoie, M. et Mme Arthur Marquis, M. et Mme Hervé Bélanger, Mme Bernadette Dupont, M. et Mme Laurier Lavoie, M. et Mme Laureat Lessard. Que vos offrandes se traduisent par des messes ou dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec, C.P. 457, Hauteville. 75226

BEAULIEU (Alexandre)



A l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 11 février 1980, à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédé M. Alexandre Beaulieu, ancien inspecteur provincial d'Établissement Laitier, époux de dame Thérèse Leblanc. Il demeurait 57 rue St-François, Nazareth. Les funérailles auront lieu jeudi, 14 février, à 10h, Départ de la

Coopérative funéraire

286, St-Jean-Baptiste ouest

Rimouski

à 9h45 pour l'église de Nazareth et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Gisele (Mme Marcel Goulet), Guy (Bibiane Chamberland), Gilles (Yvette Dugas), Lisette, Réal (Louise Blais), Gaston (Marie Huard), Roger, Ghislaine (Louise Santerre), Ginette (Réal Dumais), ses 13 petits-enfants, et 2 arrière-petits-enfants, ses frères: Henri, Adrien (Cécilia Beaulieu), sa sœur: Marie-Anne (Mme Albert Beaulieu), ses belles-sœurs: Adrienne Leblanc, Mme Charles Orlant, Anna Michaud (Mme Narcisse Beaulieu), Mme Léopold Beaulieu, Mme Ludger Beaulieu, ses beaux-frères: Zénon St-Pierre et Charles Chénard, plusieurs neveux et nièces. 75493

BEDARD (Bernadette) — A l'hôpital général, le 12 février 1980, à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Bernadette Bedard, fille de feu Thomas Bedard et de feu dame Adeline Bilodeau. Elle demeurait autrefois au 15 St-Ursule. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 février à 14h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée

300, chemin St-Foy

à 13h45 pour l'église Notre-Dame de Québec et de là au cimetière St-Nicolas. Elle laisse dans le deuil, son frère et ses sœurs: Mme Freddy Aial (Maria) de Chicago, Mme Louise Fournier (Yvonne), Mme Alfred Côté (Laura) de Sherbrooke, Mlle Eva Bedard, M. Wilfrid Bedard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle sera exposée à compter de jeudi 14h. Pour renseignements: 529-3371. 746179

EMOND (Arthur-Albert) — A Québec, le 12 février 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthur-Albert Emond, époux de feu dame Marie-Jeanne Julien. Il demeurait 51 Bessette, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, 14 février, à 14h. Départ du funérarium de l'Anse

280, 8ème Rue

à 13h45 pour l'église St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Thérèse Gagnon), Marcel (Claire Roy), Maurice (Rolande Lepage), Mme Suzanne Emond-Bouillard, Fernand (Clothilde Lavertière), Gilles (Louise Noël), Hélène (Mme Jean-Guy Trépanier), Jean-Yves (Barbara Jaworski), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Napolone Jacques, Mme Charles Lagace, Mlle Bergette Emond, M. et Mme René Deslauriers, Mme Laval Emond, Mme Charles Emond, M. et Mme Roland Julien, Mme Henri Paquet, M. et Mme Roland Emond, Mme Charles-Edouard Julien, Mme Edgar Julien, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 75400

JALBERT (Dorion) — A l'hôtel Dieu de Lévis le 12 février, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Dorion Jalbert, époux de dame Jacqueline Vachon. Il demeurait au 161 St-Onésime, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi le 15, à 11 heures. Départ de

Gilbert et Turgeon Ltée

58 ave Bégin

à 10h45 pour l'église de Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et une belle-fille M. et Mme Rino Jalbert (Luisa Brogi), Linda et Dany Jalbert, sa mère Mme Adélard Jalbert, beaux-frères M. Joseph Vachon, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Eddy Jalbert, Mlle Flore Jalbert, M. et Mme Gilles Jalbert, M. et Mme Marcel Jalbert, M. et Mme Jacques Jalbert, M. et Mme Raymond Jalbert, M. et Mme Bernard Jalbert, Mlle Andrée Jalbert, M. et Mme Emile Girard, M. et Mme Laureat Vachon, M. et Mme Rosaire Vachon, M. et Mme René Vachon, M. et Mme Gérard Vachon, M. et Mme Gaetan Vachon, M. et Mme Edouard Patoiné, M. et Mme Paul Vachon, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. 752361

LACHANCE (Edgar) — A Québec, le 12 février 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edgar Lachance, retraité de Québec

Autobus, époux de dame Marie-Claire Morissette. Il demeurait au 1991 Bardy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 février, à 14h. Départ du funérarium

Lépine et Cloutier Ltée

990 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: Gisele (Jean-Claude Lachance), ses petits-enfants: Frédéric et Mario, son frère M. Alphonse Lachance, sa sœur Mme Adrienne Vallée, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Horndas Morissette, Sr Estelle Morissette, M. et Mme Marcel Morissette (Jeanne D'Arc Prévost), M. et Mme Gilles Morissette (Rita Fournier), M. et Mme Joseph Corriveau (Lucienne Morissette), M. et Mme Magella Morissette (Gilberte Fournier), M. et Mme Gérard Chamberland (Marie-Paule Morissette), M. et Mme Jean-Baptiste Roy (Béatrice Bolduc), ainsi que de nombreux neveux et nièces et de nombreux amis. Il sera exposé à compter de mercredi 14h. Pour renseignements: 529-3371. 752361

LEGARE (Alice Mann) — A Québec, le 11 février 1980, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédée dame Alice Mann, épouse de feu M. Joseph Legaré. Elle demeurait au 175 rue Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 février, à 14h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.

224 Ouest St-Vallier

à 13h45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Legaré (Denise Pouliot), M. et Mme Georges-Henri Legaré (Joannette Berrouard), M. Roland Legaré, M. et Mme Robert Dion (Louise Legaré), M. Armand Legaré, Mlle Denise Legaré, sa sœur, Mme Alexandre Parent (Maria Bérubé), ses belles-sœurs et beaux-frères, Mme Maria Couture (Legaré), Mlle Yvonne Legaré, M. et Mme Henri Parent (Aline Fleury), M. et Mme René Fleury (Cécile Savard), M. et Mme Roland Bouchard (Anne-Marie Fleury), M. Eugène Fleury, Mme Joseph Fleury (Eugénie Bedard), Mme Emile Fleury (Bernadette Godbout), M. Arthur Premont, ainsi que 12 petits-enfants, et une arrière-petite-fille, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 754758

MADISSON (Bernadette Huot) — A l'hôpital Général de Québec, le 12 février 1980, à l'âge de 88 ans et 7 mois, est décédée dame Bernadette Huot, épouse de feu M. Edouard Madisson. Il demeurait à l'Hôpital Général de Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 février, à 11h. Départ de la Coop. Pied de la Falaise

440 St-François est

à 10h40, pour l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses filles, Mme Adeline Duguay, Mme Marguerite Bouchard, ainsi que plusieurs petits-enfants, et arrière-petits-enfants. 754938

TAILLEUR (Ovila) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 12 février 1980, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédé M. Ovil Tailleur, ex-maitre-coiffeur de Limoilou, époux de feu dame Adeline Laberge. Il demeurait 7040 Avenue Binet, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, 15 février, à 14h. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard et Fils Ltée

1290, 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants M. et Mme Marcel Tailleur (Jeannine Dallaire), M. et Mme René Tailleur (Alice Paquet), M. et Mme Gaston Tremblay (Lucille Tailleur), ses petits-enfants M. et Mme Michel Tailleur (Danielle Matte), Claude Tailleur (Louise Leclerc), Pierre Tailleur, Marc Tailleur (Johanne Leffrançois), M. et Mme Daniel Coullombe (Johanne Tremblay), Martin Tremblay, son arrière-petit-fils, Nicolas Tailleur, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Albert Tailleur, M. Léonidas Noël, Mme Laurent Gosselin, Mme Edmond Tailleur, M. et Mme Odilon Tailleur, M. et Mme Ernest Tailleur, Mme Gérard Tailleur, M. et Mme Paul-Emile Tailleur, Mme Gustave Laberge, M. et Mme Sylvio Laberge, M. et Mme Guillaume Laberge, Mme Andréas Laberge, M. et Mme Ovil Laberge, ainsi que plusieurs ne-

veux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Notez bien, l'après-midi des funérailles, le foyer funéraire sera ouvert à compter de 12h30. Pour renseignements: 529-9221. 754944

THIBAUT (Joseph) — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 12 février 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph Thibault, époux de dame Julia Gaudreault. Il demeurait 4050 boulevard Ste-Anne, Montmorency. Les funérailles auront lieu vendredi, 15 février, à 14h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.

4100 bd Ste-Anne

Montmorency

à 13h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Yvon (Nicole Rousseau), Roger (Gaétan Dufour), Herman (Carmelle Dufour), Mlle Lise Thibault, ses petits-enfants: Chantale, Benoit, Nancy, Pascal, Sophie, Frédéric, Marie-Eve Thibault, ses frères et sœurs, M. Henri Thibault, M. Herménégilde Thibault, Mme Joseph Lessard, M. et Mme Amédée Thibault, M. et Mme Emile Labrecque, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme J. Edouard Gaudreault, M. Raoul Gaudreault, Mme Lydiane Métyer, M. Philippe Caron, ainsi que plusieurs neveux, cousins et cousines. 754973

270 CARTES DE REMERCIEMENTS

BEAULIEU (Cécile) — Les sœurs et frères de Cécile remercient tous les parents et amis pour les fleurs, les messes et les marques de sympathie lors de son décès. A tous un cordial merci. 754947

POULIN (Odilon) — La famille de feu Odilon Poulin remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Odilon Poulin, née Athala Morin, soit par des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 741990

275 SERVICES ANNIVERSAIRES

CASSISTA (André) — SAMEDI le 16 février 1980, à 19h en l'église St-Thomas-d'Aquin, sera chantée une messe anniversaire pour André Cassista, époux de Colette Bellavance. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 754948

DURANT (Bernadette Pinard) — Samedi, le 16 février 1980, à 15 heures, en l'église de Cap Santé, sera célébré le service anniversaire de dame Bernadette Pinard, épouse de M. Ugel Durant. Parents et amis sont priés d'y assister dans autre invitation. 752372

JULIEN (Anna Rancourt) — Samedi, le 16 février, à 16 heures, en l'église de Château-Richer, sera chanté le service anniversaire de dame Anna Rancourt, épouse de Arthur Julien. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 754954

POTVIN (Gaudiose) — Samedi le 16 février 1980, à 14h, en l'église de Loretteville, sera chantée une messe anniversaire pour Gaudiose Potvin, époux de Rose-Anna Legaré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 741991

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENT à Notre-Dame de Lourdes pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier F.A. 752397

REMERCIEMENT à Jean XXIII pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier F.A. 752398

SINCÈRES remerciements à Sa Sainteté Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. Conrad Gasse, Murdochville. 847789

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

MME S. LAHAYE

Ltée, fleuriste

1027, 3e Avenue, Québec

Tél.: 524-4613

COMMANDES ACCEPTÉES ET REMPLIES LES DIMANCHES ET FÊTES

LIMOULOU FLEURISTE, 1200, 10e AVENUE, 524-6607, DIMANCHE, SOIR. 740609

Orchidée Fleuriste, 1000 Avenue Cartier, 529-0739. 744058

LIONEL Tailleur Ltée "Aline", 780-3e Avenue, 524-2441. 744058

SAMSON Fleuriste, 104 St-Cyrille, ouest. Toutes occasions 524-3103. 744053

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS

710, 1ère Avenue, Québec, 524-1501. 740583

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

647-3311

Taylor aura sa médaille d'or

WASHINGTON (PC) — Par 362 voix contre 1, la Chambre des représentants s'est prononcée hier en faveur de la frappe d'une médaille d'or rendant hommage à M. Kenneth Taylor, ambassadeur du Canada à Téhéran, pour avoir aidé six diplomates américains à sortir d'Iran.

Un certain nombre de répliques en bronze de cette médaille seront également frappées pour être vendues aux collectionneurs à des prix suffisamment élevés pour couvrir les \$20,000 que coûtera la frappe de la médaille en or.

«Comment pouvons-nous ignorer la bravoure de l'am-

bassadeur du Canada? s'est demandé le représentant Daniel Akaka (dém. Hawaï) en soumettant son projet, lundi.

«Nous autres Américains, dit-il, ne pourrions jamais exprimer adéquatement notre reconnaissance à ce diplomate canadien courageux. Accordons-lui au moins cette médaille d'or du Congrès comme symbole de notre gratitude.»

Le projet passe maintenant au Sénat, qui pourrait faire connaître son vote au début de la semaine prochaine.

A Calgary

A Calgary, sa ville natale,

M. Kenneth Taylor, recevait, lundi, une paire de boutons de manchettes des mains de M. Craig Reid, maire par intérim de la ville, au cours d'une cérémonie officielle organisée par la ville pour rendre hommage au courage d'un de ses enfants.

A cette occasion, M. Reid a déclaré que M. Taylor pourrait devenir le sujet d'un film américain retraçant son rôle

dans le sauvetage des six diplomates américains d'Iran.

Au bureau du premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, on faisait savoir le même jour que la province espérait pouvoir annoncer incessamment la manière dont elle entendait rendre hommage à M. Taylor.

Aujourd'hui, le diplomate

canadien, accompagné de son épouse Patricia et de leur fils Douglas, 15 ans, se rend en France pour des vacances.

Interrogé sur ce qu'il comptait faire à son retour de vacances, il a déclaré qu'il n'en savait rien encore, mais qu'il espérait contribuer à promouvoir les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

Les juges accusés de parti pris

WINNIPEG (PC) — Les juges témoignent de parti pris quand ils rendent des sentences contre les gens à faible revenu, moins instruits, a déclaré M. Steven Brickey, sociologue à l'Université du Manitoba.

M. Brickey s'est prononcé en faveur de directives pour

les juges afin que leurs sentences pour des infractions et des crimes semblables soient plus identiques.

M. Brickey a reçu l'appui du sociologue William Greenwood, président du département de sociologie de l'Université de Winnipeg.

Une étude démontre, dit-il,

que les jeunes autochtones et les jeunes de familles défavorisées du bien-être social recevaient les sentences les plus sévères.

Le juge James Wilson, qui présidait le colloque et était le seul juge présent, a exprimé des doutes sur l'efficacité de directives.

Un débat sur le Québec à Paris

PARIS (AFP) — Un débat sur les problèmes québécois s'est déroulé, lundi, au service culturel de la délégation générale du Québec à Paris, en présence de Mme Louise Beaudoin, directeur de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

Ce débat était organisé à l'occasion de la sortie à Paris du livre «Dossier Québec» aux Éditions Stock. «Dossier Québec» présente, sous la signature de nombreuses personnalités québécoises mais aussi françaises, les grands domaines de la société québécoise.

Troupeaux atteints de salmonellose

Six cas de salmonellose ont été décelés chez des troupeaux de bovins depuis trois semaines dans des régions rurales au sud et au sud-ouest de Québec.

C'est ce qu'a indiqué, hier, une source du ministère québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le mal a en effet été découvert chez deux troupeaux laitiers de la Beauce, deux de Lotbinière, un de Nicolet et un de Drummond

au cours des dernières semaines.

La maladie se manifeste chez les animaux infectés par de fortes diarrhées, le tarissement du lait et provoque à l'occasion l'avortement des vaches.

Il y a peu de chances que les bactéries de la maladie soient transmises à l'homme. La pasteurisation du lait et la cuisson de la viande détruisent le virus.

A l'heure actuelle, les services vétérinaires du MAAQ poursuivent une série de tests afin de déterminer la provenance de la maladie.

Pour l'instant, les quelques cas identifiés ne constituent pas une épidémie.

L'an dernier, à pareille date, ce sont au moins 250 troupeaux qui avaient été atteints par la salmonellose. La bactérie aurait été contenue dans des moulées servant justement à l'alimentation animale.

Les services vétérinaires du MAAQ restent vigilants, a confirmé une source du ministère.

Un drame inusité

MONTREAL (PC) — Un drame assez inusité s'est produit en fin d'après-midi, hier, dans une succursale du quartier de la Côte Saint-Luc de la Banque d'Épargne.

Un jeune homme dans la vingtaine, dont les policiers n'ont pas divulgué le nom, repose entre la vie et la mort à l'hôpital Reine-Élisabeth après avoir, croit-on, poignardé son ex-amie avant d'essayer de s'enlever la vie.

Quelques minutes avant la fermeture de la banque, il s'y serait présenté armé d'un couteau, aurait sauté par-dessus le comptoir et obligé son ex-amie à le suivre aux toilettes où il lui aurait tailladé le cou et la poitrine.

A l'hôpital, on a constaté que le jeune homme était grièvement blessé alors que sa présumée victime ne l'était pas tellement bien qu'elle eut perdu beaucoup de sang.

Saisie de drogue à Forestville

Des perquisitions effectuées lundi, entre 17h et 20h, par des policiers de la Sûreté du Québec dans trois maisons privées de Forestville, ont abouti à une saisie de drogue et à l'arrestation de quatre individus de cette municipalité de la Côte-Nord.

Ce coup de filet a été réussi à la suite d'une enquête menée par les agents Marc Bélanger et Mario Giroux, du

poste de la SQ à Forestville.

En mettant la main sur 300 grammes de marijuana d'une valeur de \$600 environ, les limiers procédaient à l'arrestation de Régis Desmeules, 25 ans, de Mario Lindsay, 20 ans, d'Alain Lessard, 23 ans, et d'un mineur.

Les quatre suspects ont été libérés en attendant que les trois plus vieux comparais-

sent dans les prochains jours devant un juge des sessions de la Paix, a condamné cinq Américains à \$2,000 d'amende, chacun, pour violation de la Loi de protection des phoques lors de manifestations au large des îles de la Madeleine en mars dernier.

Les condamnés sont Joseph Goodwin, Paul Steven

Pezwick, David Linwood MacKenney, Edward Closson Smith Jr et Keith Owen Kruger. Ce dernier est d'Honolulu et Goodwin, de Long Island. On ne sait pas d'où sont les autres.

Mark Jeffrey Sterk, de San Diego, a reçu la même sentence, jeudi dernier. Un autre Américain, Paul Frenkin Watson, doit recevoir la sienne à Québec le 3 mars.

Tous ont été convaincus d'avoir marqué des peaux de phoques avec de la teinture ou de la peinture, les empêchant ainsi d'être vendues.

On a laissé tomber des accusations portées contre Matthew John Herron, de Sausalito, Californie, photographe qui accompagnait le groupe qui fait partie d'une organisation appelée Friends of Animals.



Ce manifestant, non identifié, asperge la peau blanche d'un bébé phoque d'une solution de teinture rouge pour empêcher que les chasseurs ne le tuent. Le juge Yvon Mercier a condamné cinq Américains à chacun \$2,000 d'amende pour avoir posé un geste semblable, l'an dernier.

Amendes de \$2,000 pour avoir teint des phoques

télévision

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles

MERCREDI 13 FÉVRIER

18.00 Aujourd'hui le 13 février

18.30 Les tannants

19.30 Les Brillants

20.00 La petite maison dans la prairie

21.00 Mini-Series: "Les hommes d'argent"

22.00 Jeux olympiques Lake Placid: "Luge" (hommes et femmes)

23.00 La Quotidienne

23.01 Les nouvelles TVA

23.30 Sports

23.37 Nouvelles régionales

23.45 Jeux olympiques Lake Placid: "Cérémonie d'ouverture"

00.15 En Pantouffles: "Agent secret S.Z."

01.45 Fin des émissions.

JEUDI

06.57 Ouverture

07.00 Dessins animés

07.15 Gringo et Cie

07.45 Le 745

09.00 Les matins de Real

10.00 Votre amie Suzanne

mercredi



Le Soleil, André Boucher

Les matins de Québec

A CJRP, Gillet sait tout faire, même crier, dans son matin de Québec.
page E-5

Causapsal va se fâcher

Devant un niveau de chômage atteignant actuellement 75 pour 100 et l'exode de sa jeunesse, la population a l'intention de prendre les grands moyens pour trouver des solutions.
page A-3

Le CIO ne bouge pas

page G-1

Migration des Québécois

Un relevé de l'Association canadienne des déménageurs révèle que les Canadiens font mouvement de l'est vers l'ouest et que les départs du Québec sont beaucoup plus nombreux que les arrivées.
page E-1

En éditorial

Devant l'intransigence du CIO, Paul Lachance se demande comment les Etats-Unis vont se tirer d'affaire.
page A-6



Le Soleil, Jean Vallières

On s'amuse à l'hôpital

C'était la soirée d'amateurs, hier, à l'Hôpital général de Québec. Peu importe leur âge, les artistes d'un soir ont fait preuve d'enthousiasme pour divertir les autres patients. Pierre Champagne nous en parle.
page A-12

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-15
Arts et spectacles	E-5 à E-7
Bandes dessinées	H-15
Bridge	H-14
Carrières et professions	D-14 et D-15
Consommation	C-1 à C-6
Décès	H-16
Economie-finances	E-1 à E-4
Feuilleton	H-6
Fier et aujourd'hui	E-15
Horoscope	H-5
Information régionale	A-4 et A-5
onde	F-1 à F-6
	G-1 à G-7
ot mystère	H-4
ots croisés	H-5
u aller à Québec	E-7
age documentaire	A-7
atron	H-15
erre Champagne	A-12
iences	E-17
ort	D-1 à D-7
ovision	H-16 et E-5

météo

veille avec passages nuageux.
in: temps nuageux avec possi-
ble quelques flocons de neige.
détails, page H-4

Soutien: le débrayage affecte 120,000 élèves

par Damien GAGNON

Malgré la fin de la grève des enseignants, quelque 120,000 des 270,000 élèves du primaire et du secondaire de la région de Québec et de l'Est de la province sont toujours privés de cours.

Cette situation est attribuable à la grève des 13,000 employés de soutien

membres des syndicats affiliés à la Fédération des employés de services publics de la CSN. Au niveau de la province, cette grève déclenchée le 26 janvier touche 88 des quelque 250 commissions scolaires et 21 cégeps.

Les régions les plus affectées dans le territoire couvert par le quotidien LE SOLEIL sont celles du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord où plus de

75 pour 100 des élèves sont toujours en congé forcé.

Dans la grande région administrative de Québec c'est plus du tiers des élèves qui ne sont pas retournés en classe.

La situation est différente en Gaspésie où la très grande majorité des quelque 28,000 élèves de ce territoire seraient en classe aujourd'hui.

Des 12 cégeps de la région de Québec et de l'Est de la province seulement trois ne sont pas affectés par le mouvement de grève des employés de soutien ou des professionnels non enseignants. Il s'agit du cégep régional de la Côte-Nord, celui de Rivière-du-Loup et le campus Saint-Lawrence à Sainte-Foy.

Au secondaire

A cause de cette grève, environ

33,000 étudiants des Commissions scolaires régionales de Tilly, Louis-Frédéric, Charlevoix, Pascal-Taché et de l'Amiante sont privés de cours.

Selon un porte-parole de la Commission scolaire régionale de Tilly, cette grève ne permet pas de rouvrir les écoles. Il affirme que sans les

(Suite à la page A2, 1re col.)



La cérémonie d'ouverture des Jeux de Lake Placid

Un corniste portant un uniforme du temps de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis est au nombre des musiciens qui participent aux cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid. Cette photo a été

prise, hier, lors de la répétition générale. La journée d'hier a aussi été marquée par les premières parties de hockey des Jeux. Le Canada et l'URSS ont alors obtenu des victoires écrasantes contre de faibles équipes.
pages D-1 et D-4

Cinq morts, rue Saint-François

L'incendie a débuté dans un placard et semble criminel

par Guy DUBE

L'incendie qui a fait cinq victimes, hier matin, dans un immeuble de la rue Saint-François, à Québec, a pris naissance dans un placard et présente toutes les caractéristiques d'un feu d'origine criminelle.

Le foyer de l'incendie meurtrier a en effet été localisé dans un placard du hall d'entrée, au rez-de-chaussée, où il y avait absence totale d'alimentation électrique.

Aucun contenant vide d'accélérateur n'a par contre encore été trouvé sur les lieux du sinistre.

Cercueil mortel...

BUJUMBURA, Burundi (AP) — S'il en est qui meurent de peur, il y en a d'autres qui meurent des conséquences de la peur. Ainsi, ces cinq personnes qui, prises de panique, se sont tuées en sautant d'un camion en marche qui roulait à vive allure.

Ces cinq auto-stoppeurs qui venaient de monter à l'arrière d'un camion ont détalé en voyant s'entreouvrir le cercueil qui s'y trouvait.

Le transporteur a expliqué qu'avant de faire monter les stoppeurs, son assistant était passé derrière pour faire un petit somme dans le cercueil tout neuf qu'ils venaient d'acheter pour un parent. Comme il pleuvait, il avait refermé le couvercle.

Lorsqu'il se réveilla, il poussa le couvercle et se dressa, semant l'effroi parmi les passagers qui sautèrent en marche.

Un chimiste de Montréal, M. Gilles Leduc, a effectué de longues expertises dans l'immeuble incendié, hier après-midi, en compagnie d'un enquêteur et d'un technicien du Commissariat des incendies de la ville de Québec, MM. Jean Lépine et André Savard.

Le chimiste tentera de déterminer

si un accélérateur quelconque aurait servi à alimenter le feu qui s'est propagé à tout l'édifice en quelques minutes seulement.

Les flammes se sont attaquées aux murs du hall d'entrée pour ensuite se propager à l'escalier qui conduit de la

porte d'entrée principale jusqu'au troisième palier.

L'enquêteur Lépine a précisé que la façon uniforme avec laquelle les murs du hall d'entrée ont été carboni-

(Suite à la page A2, 1re col.)

□ autre nouvelle, page H-1

Aucun accord en vue

par Donald CHARETTE

(PC) — L'impasse persistait hier soir dans les négociations entre le gouvernement et ses 13,000 employés de soutien de commissions scolaires, affiliés à la CSN.

Les deux parties ont souligné qu'un fossé les séparait toujours, quelques heures avant que le conseil des ministres ne soit saisi à nouveau du conflit scolaire.

Les enseignants, après 11 jours de grève, ont accepté les termes de leur nouvelle convention collective et reprennent graduellement le travail sauf justement dans les écoles où les syndicats de la CSN ont dressé des lignes de piquetage. Ces syndicats se retrouvent dans 81 commissions scolaires et 21 cégeps.

Du côté syndical, on a signalé que des rumeurs veulent que le gouvernement intervienne d'autorité pour mettre un terme au débrayage des employés de soutien.

Le conseil des ministres, s'il est

(Suite à la page A2, 1re col.)

les élections du 18 février

- La campagne intéresse 80% des Canadiens
page A-2
- Fabien Roy réussirait à être réélu
page B-6
- Un Québec libéral mais tirailé
page B-1



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le temps de penser aux camps d'été

Dans le cahier "Consommation", cette semaine, un dossier sur les camps d'été: où doit-on s'adresser, qu'en coûte-t-il, qui les fréquente, quelles sont les mesures de sécurité. Par ailleurs une autre enquête du SOLEIL révèle que dans le territoire desservi par le journal, il n'y a plus de risque de pénurie d'huile à chauffage, même si ce combustible se vend 20 pour 100 de plus depuis peu. "A l'écoute du consommateur" se penche sur l'assurance des maisons et de leur contenu.

pages C-1 à C-3

Selon un sondage Gallup

Les Canadiens intéressés par les élections

Au début de février, au moment où il restait quelque deux semaines de campagne électorale, huit Canadiens sur dix (80 pour 100) indiquaient que ces élections fédérales les intéressaient; de ce nombre, 43 pour 100 déclaraient qu'ils y étaient très intéressés et 37 pour 100, modérément. Avant le scrutin général de mai 1979, cette proportion atteignait 78 pour 100 et, en 1974, 72 pour 100.

Le tableau ci-dessous compare les résultats des sondages Gallup, tenus par tout le pays, du 13 au 15 juin 1974, du 3 au 5 mai 1979 et du 31 janvier au 2 février, cette année. La question posée était toujours la même: "Les élections fédérales qui s'en viennent vous intéressent-elles? Beaucoup, modérément ou un peu seulement?"

	1974	1979	1980
Beaucoup	35	41	43
Modérément	37	37	37
Un peu, pas du tout	28	22	20

A la question suivante de savoir s'ils allaient voter, le 18 février, 82 pour 100 des électeurs éventuels ont répondu qu'ils étaient "absolument certains" d'aller déposer leur vote dans l'urne, ce qui représentait une proportion un peu plus grande qu'en 1974 et que l'an dernier. On leur a alors

demandé: "Pensez-vous que vous irez voter ou que vous ne le pourrez pas? Jusqu'à quel point êtes-vous certain d'y aller: absolument, assez ou pas du tout?"

	1974	1979	1980
Absolument	76	81	82
Assez	12	11	11
Pas du tout, dans l'impossibilité, indécis	10	7	6
Ne votera pas	2	2	1

A noter que les pourcentages sont arrondis et que le total peut dépasser 100.

Le tableau suivant indique la proportion à l'échelle régionale de ceux qui ont au moins un intérêt modéré pour le 18 février et qui sont absolument certains d'aller voter.

	Intéressés	Certains de voter
Atlantique	71	75
Québec	75	84
Ontario	84	85
Prairies	77	76
Pacifique	89	82

Les résultats de ces sondages se basaient sur les réponses d'environ 2.000 personnes cette année et l'an dernier et de 1.000 en 1974, en âge de voter. Le risque

d'erreur pour chacun d'eux ne dépassait pas quatre points, et on peut se fier à un échantillonnage de cette importance 19 fois sur 20.

Bombardier Ltée à La Pocatière

Nouveau contrat de travail et construction de 200 wagons

par Real LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Les employés syndiqués avec la CSN de Bombardier Ltée, de La Pocatière, ont entériné hier soir une proposition de contrat de travail d'une durée de trois ans, qui fournit à cette entreprise industrielle les garanties préalables à l'obtention d'un sous-contrat devant donner de l'emploi à 600 ou 700 employés, pendant les trois prochaines années.

Un porte-parole de la compagnie a confirmé au SOLEIL qu'une firme américaine doit confier à l'usine de La Pocatière la finition de 200 wagons de type Pullman, comprenant des wagons-lits, de passagers, de salle à manger et de salon-bar.

Les caissons de ces wagons sont déjà montés. Il s'agit d'en compléter l'aménagement intérieur et ce, selon des délais bien précis et le plus rapidement possible.

Le représentant de Bombardier, à La Pocatière, a évalué que ce travail représentera un nombre d'heures d'ouvrage comparable à celui du contrat de 423 wagons du métro de Montréal décroché en 1976, au coût de \$117 millions.

Vote affirmatif, cette fois

C'est dans une proportion de 81,8

pour 100, ou de 293 membres du syndicat contre 65, que les employés de Bombardier ont approuvé, hier, de nouvelles offres patronales, après avoir opposé un refus, il y a deux semaines, à une proposition initiale de reouverture avant terme du contrat de travail en cours.

Au niveau salarial, l'augmentation horaire acceptée hier totalisera \$1,85 l'heure pour trois ans, soit \$0,70 pour la 1ère année, \$0,60 pour la 2e et \$0,55 pour la 3e.

En outre, le syndicat de la CSN a obtenu l'indexation intégrée au salaire, en plus de 8 pour 100 d'augmentation du coût de la vie, pour les 2e et 3e années du nouveau contrat de travail.

"C'est un gain appréciable sur les offres rejetées en fin de janvier", a souligné le président du syndicat, M. Lionel Dubé.

Il a rappelé qu'à ce moment les membres du syndicat s'étaient prononcés à 170 contre 108, ou dans une proportion de 61 pour 100, contre des offres patronales qui n'accordaient qu'un forfaitaire non intégré au salaire, plutôt que l'indexation, pour la 3e année.

En outre, l'augmentation salariale s'ajoutant au salaire moyen actuel de \$0,70 se répartissait comme suit, pour les trois années respectives: \$0,70, \$0,50 et \$0,55.

Le nouveau contrat de travail n'entrera en vigueur que le 1er octobre.

Entre-temps, la convention actuelle, signée au début d'octobre 1978, après un court débrayage de quatre jours, restera en vigueur.

Ancienneté respectée

On y a cependant ajouté une clause garantissant une complète observance des droits d'ancienneté, quant à l'ordre de retour au travail des quelque 500 employés de l'usine de Bombardier de La Pocatière, qui ont graduellement été mis à pied, au cours de la dernière année, par suite des difficultés dans l'obtention de nouveaux contrats.

D'autres dispositions de la nouvelle convention collective amélioreront notamment les primes de nuit, l'usage et la disposition de chaussures de sécurité, ainsi que plusieurs autres clauses normatives. La semaine de travail restera toutefois inchangée à 40 heures.

"La Pocatière peut respirer, a conclu hier soir le président du syndicat de la CSN, M. Dubé. La survie de la principale entreprise industrielle de la région et l'embauche de ses quelque 650 employés manuels sont assurées pour presque quatre années à venir."

Soutien le débrayage...

(Suite de la première page)

services de cantine, de bibliothèque et d'entretien qui sont assurés par le personnel de soutien, les écoles ne peuvent fonctionner normalement. Il faut aussi noter que les enseignants refusent de franchir les piquets de grève.

Au primaire

Au primaire, quelque 30.000 élèves voient également leurs cours perturbés. Ce sont les Commissions scolaires Jeanne-Lorette, Ancienne-Lorette, Montcalm, Thetford Mines, de l'Élan, Lotbinière, Chaudière-Étchemin, Montmagny, L'Islet-Sud, Trois-Saumons et Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Les directions de ces commissions scolaires demandent aux parents d'envoyer quand même leurs enfants à l'école. Toutefois, les enseignants refusent de franchir les lignes de piquetage.

ge des employés de soutien. On doit donc retourner les élèves à la maison. C'est la situation qui s'est présentée hier, dans la presque totalité des écoles de ces commissions scolaires.

CECQ

A la Commission des écoles catholiques de Québec, les cours ont repris ce matin. La CECQ attire toutefois l'attention des parents sur le fait que la grève des employés de soutien manuel se continuant, certaines écoles, une demi-douzaine, particulièrement des écoles primaires, sont susceptibles de devoir fermer à nouveau leurs portes à court terme, faute d'entretien ménager.

Les activités du secteur de l'éducation des adultes reprendront également à compter de ce soir. Quant aux cours du soir ou cours spéciaux de récupération à l'école secondaire

Louis-Joliet, il y aura révision ce soir et demain soir et la session d'examen pour le trimestre d'automne aura lieu du 18 au 22 février.

Les cours ont également repris ce matin dans les écoles des Commissions scolaires de Sainte-Foy et Marie-Victorin.

Depuis hier

Rappelons que le retour en classe s'est effectué, hier matin, dans le cas des Commissions scolaires régionales Jean-Talon, Orléans et Chauveau, Chaudière, Tardivel, ainsi que dans celui des Commissions scolaires locales Charlesbourg, Des-Îlets, Beauport, Côte-de-Beaupré, Chutes Montmorency, Blake Lake, du Gouffre, Laure-Écon, Beauceville, des Cèdres, des Érables, Langevin, Saint-Joseph ouest, Abénakis, Bellechasse, Nouvelle-Beauce, Pointe-Lévy, Grand-Bois, Mgr Vachon et Portneuf.

Aucun accord...

(Suite de la première page)

convenant de l'impossibilité d'obtenir un règlement négocié, pourrait adopter un décret ou suspendre le droit de grève de ces employés pour trois mois comme le prévoit l'article 99 du code du Travail.

L'incendie a...

(Suite de la première page)

ses laisse planer des doutes sérieux sur l'origine de l'incendie.

L'explosion de la fournaise, située au sous-sol, a par ailleurs été complètement écartée comme étant la cause du sinistre, affirment les enquêteurs. Elle a été retrouvée quasi intacte dans quatre pieds d'eau.

Ce n'est donc pas avant les prochaines heures, sinon les prochains jours, que l'on saura si le feu est d'origine criminelle, accidentelle, ou s'il est dû à une négligence humaine.

Identification

Par ailleurs, l'identification des cinq victimes de l'incendie présente des problèmes au bureau du coroner. Seulement deux des victimes ont pu être formellement identifiées au cours de la journée d'hier.

Il s'agit de MM. Luc Gagnon, 38 ans, et Jean-Paul Genest, 50 ans, qui résidaient dans la maison de chambres incendiée.

Les trois autres victimes ne pourront pas être positivement identifiées avant aujourd'hui ou demain, d'une part parce que les enquêteurs éprouvent certaines difficultés à rejoindre des parents proches, et d'autre part parce que certaines d'entre elles sont méconnaissables.

Un seul des blessés se trouvait

Interrogé à ce sujet, le porte-parole syndical, M. Marcel Gilbert, a déclaré que "si le gouvernement intervient dans les négociations, on va se défendre". Il s'est refusé cependant à préciser quels seraient ces moyens de défense "tout dépendra de l'attaque".

encore à l'hôpital, hier soir. Il s'agit de M. Lionel Galbrant, 47 ans. Ses blessures seraient assez sérieuses mais sa vie ne serait pas en danger.

De son côté, le pathologiste judiciaire de Québec, le Dr Richard Authier, a pratiqué les autopsies sur le corps de chacune des victimes, hier, et il en est venu à la conclusion qu'elles étaient toutes mortes asphyxiées.

le mot du jour

A vendre

M. Claude Doré souligne la mauvaise traduction de "classified ads" qui est "petites annonces" et non "annonces classées". (Le "dégoûtant" qui vous a scandalisé est le participe présent du verbe dégoûter. Compris?)

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

2-3-1

(Tirage de mardi)

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233

REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Coiner de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

JEAN-CLAUDE POITRAS

En 1971, après avoir complété ses études de mode et de dessin à l'école des Métiers commerciaux de Montréal, Jean-Claude Poitras ouvre un atelier de prêt à porter dans le Vieux Montréal et parfait ses connaissances en travaillant sur les marchés européens.

Sollicité par Beverini, il dessina une nouvelle ligne de prêt à porter connue aujourd'hui sous le nom de BOF.

La perspicacité de Jean-Claude Poitras lui vaut une place prépondérante parmi les grands dessinateurs canadiens.



Jean-Claude Poitras

Jeune dessinateur canadien

chez Simons, Place Ste-Foy

de jeudi, 14 février,

pour la présentation de sa collection

printemps-été 80.

Venez le rencontrer et admirer ses tous derniers modèles.

jeudi, le 14 février à:

12:00, 13:00, 14:00, 18:00, 19:00 et 20:00 hres.

Une autre exclusivité Simons.

la maison

simons

DEUX MAGASINS... PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE/PLACE SAINTE-FOY TEL.: 692-3630

La colère gronde

Causapscal en a assez des promesses

par J.-Claude PAQUET

CAUSAPSCAL — Cabano et les opérations Dignité pourraient bien n'être que de la petite bière, à côté de ce qu'on verra si les gouvernements ne réagissent pas très rapidement à nos revendications.

C'est en substance ce que déclarait lundi soir le président du Comité de survivance du secteur Causapscal, organisme récemment créé pour dénoncer l'inertie des gouvernements et revendiquer des projets de développement économique ainsi que les services essentiels pour cette région de la Matapédia.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à l'hôtel de ville de

Causapscal, le comité de survivance a dressé le tableau de ses priorités, ainsi que l'échéancier prévu pour son plan d'action. Les besoins de la région sont si criants, a-t-on rappelé, que ce comité est né presque spontanément des leaders de différents organismes locaux. Le président du comité est M. Ferdinand J. Didier, également président de la Commission de développement; le vice-président est M. Yvon Desrosiers, maire de Causapscal, et la secrétaire, Mme Marie-Jeanne Arsenault. Les autres membres sont MM. Claude Gagnon, président de la Chambre de commerce; Claude Lebel, de la Jeune Chambre; Georges Valois, qui représente le secteur du camionnage; René Bédard, qui représente les travail-

leurs forestiers; Lucien Bouchard, qui représente le conseil municipal et Georges Houde, qui est l'agent de développement, ou commissaire industriel.

Constante dégradation

Dans un exposé historique, M. Didier a rappelé que dans les années '50, le bas de la vallée a connu plus de 1.000 emplois forestiers alors qu'on n'en compte plus qu'une cinquantaine, même si les quantités de bois coupées sont demeurées les mêmes grâce à la mécanisation forestière. Mais le bois est acheminé à 80 pour 100 vers le Nouveau-Brunswick et le moulin de Matane.

Les municipalités de Causapscal, Lac-au-Saumon, Sainte-Florence, Saint-Alexandre, Routhiville, Hébertville et Sainte-Marguerite, ont à l'heure actuelle un taux de chômage de l'ordre de 75 pour 100, et au cours de la dernière décennie, la population de Causapscal est passée de 5.000 habitants à 2.200 environ. Les jeunes émigrent et l'on observe un vieillissement de la population plus rapide qu'ailleurs.

Le comité de survivance explique pourtant que depuis six ans, ce bassin de population d'environ 6.000 habitants, qui a perdu au-delà de 800 emplois, a consenti des efforts considérables en vue d'assurer son développement en créant notamment le premier poste de commissaire industriel en Gaspésie, et en travaillant à différents projets, qui mouraient malheureusement dans l'oeuf, quand ils arrivaient dans les mains des fonctionnaires.

Les promesses creuses

Et cette dégradation, affirment les membres du comité, ne s'observe pas seulement au plan économique, mais également sur le plan des services. Ainsi, nous n'avons pas de dentiste depuis une dizaine d'années, nous avons été 3 ans sans médecin résident,

et nous n'avons aucun service de santé d'urgence, sans compter les nombreux autres services qui font lamentablement défaut.

Aujourd'hui, affirment les membres du comité, nous en avons assez de promesses creuses des politiciens, et c'est pourquoi nous allons prendre les moyens de nous faire comprendre. Quels sont ces moyens? Personne n'a voulu les divulguer, mais le plan semble bien arrêté.

Nos priorités, dit le président, s'établissent dans l'ordre suivant: la forêt, les services, le tourisme, l'agriculture, les services éducatifs et gouvernementaux, les médias et le transport.

Dans le domaine de la forêt, les gens de la région exigent rien de moins qu'un projet d'envergure. L'établissement d'une papeterie dans la vallée? Ce n'est pas nous qui avons défini le genre de projet nécessaire, affirment les membres du comité, mais il faudra forcément que ce soit un projet d'ordre forestier, puisque c'est là notre ressource première. On n'aurait que faire d'une poissonnerie ou d'une usine de traitement de l'amiant.

Quant à l'échéancier prévu, les membres du comité affirment que

l'écoeurément est si total que la population accorde d'emblée son appui. Et les délais d'attente sont de l'ordre d'un mois.

Dans les jours qui vont suivre, les conseils de ville des municipalités environnantes seront rencontrés. Les textes remis à la presse seront adressés à toutes les familles de la région. Il y aura tenue d'assemblées publiques, et demandes de rencontres avec les députés et ministres fédéraux et provinciaux. Et si aucune action n'est amorcée dans les délais prévus, il y aura ce que pour l'instant on appelle gentiment des manifestations publiques.

En guise de conclusion, le maire de Causapscal ajoute sur un ton qui laisse un goût amer: "Et si les gouvernements veulent nous dire qu'il ne vaut pas la peine qu'on s'occupe de cette région, alors qu'on creuse un canal à partir de Mont-Joli. Nous saurons bien nous vendre aux Américains et offrir par la suite une région touristique pour les Québécois!"

Les leaders naturels du milieu sont visiblement en colère, et se disent déterminés à prendre tous les moyens qu'il faudra.



Devant les parents du petit Brian Ingram, 8 ans, qui a trouvé une petite fortune dans le sable, une partie des billets rongés par les intempéries.

Une partie de la rançon versée au pirate de l'air D.B. Cooper a été trouvée

PORTLAND, Oregon (UPI) — Un enfant qui creusait dans le sable au cours d'un pique-nique familial a découvert environ \$3.000 des \$200.000 exigés comme rançon par D.B. Cooper en 1971 dans un acte de piraterie caractérisée par une évasion en parachute, a révélé hier le FBI.

Les responsables du FBI ont déclaré que cette découverte faite sur une plage de la rivière Columbia au nord de Portland renforçait la théorie qu'ils entretiennent depuis longtemps à savoir que Cooper

a été tué dans l'audacieux plongeon qui a rendu le pirate célèbre.

Au cours de conférences de presse à Washington, Seattle et Portland, le FBI a confirmé que cet argent — qui n'a pas été compté mais qu'on estime à \$3.000 ou moins — faisait partie des \$200.000 en billets de \$20 versés à Cooper après qu'il eut pris le contrôle du triporteur 727 de la compagnie Northwest Orient Airlines en 1971. Tard hier soir, le FBI a annoncé que d'autres débris de billets de banque avaient été trouvés par ses agents.

Cooper est monté à bord de l'avion à Portland, à menacer de le faire sauter puis l'a obligé à se poser à Seattle pour prendre possession de la rançon. Il a alors autorisé les 36 passagers à descendre puis a ordonné à l'équipage de se rendre à Reno. Quand l'avion s'est posé à Reno, il n'y avait plus de traces de Cooper, mais la porte arrière sous l'empennage était ouverte.

Le FBI avait alors estimé que Cooper avait sauté de l'avion au milieu d'une pluie glaciale et de vents violents.

par Raymond GIROUX

M. René Lévesque a été officiellement invité à participer à l'émission de télévision française intitulée "Les dossiers de l'écran", le 8 avril, à Paris.

Le bureau du premier ministre a confirmé cette invitation au SOLEIL, hier, tout en précisant qu'aucune réponse n'avait encore été donnée.

On n'a pas non plus indiqué à quel moment une décision serait prise sur la présence de M. Lévesque à cette série, qui consiste à introduire une entrevue par un film qui touche de près le sujet. Le film, pour l'occasion, n'est pas encore déterminé.

La tenue de cette visite pose de délicats problèmes de stratégie, à deux mois environ du référendum québécois, et on s'interroge particulièrement sur les retombées politiques locales d'un voyage à l'étranger.

Il faut noter que M. Lévesque évite de sortir du Canada depuis son séjour en Louisiane, il y a un peu plus d'un an, et que toutes les rumeurs de

voyages, que ce soit au Mexique ou en Grande-Bretagne, se sont révélées fausses.

Même si ce séjour se ferait probablement aux frais de la télévision française, il reste à savoir si M. Lévesque peut politiquement se rendre outre-atlantique sans remettre la visite officielle que lui a faite l'an dernier son homologue français, M. Raymond Barre.

Cette rencontre annuelle entre les deux premiers ministres fait partie des ententes France-Québec, et le dernier rendez-vous, en février 1979, a donné lieu aux habituelles querelles provoquées par le triangle Québec-Ottawa-Paris.

Soulignons toutefois que le protocole international n'obligerait pas le premier ministre québécois à officialiser un voyage privé, et qu'il pourrait se faire inviter à dîner à titre personnel par M. Barre comme cela s'est produit lors de son séjour en France, le printemps dernier, à l'occasion de son mariage.



René LEVESQUE

Le projet d'ombudsman se concrétise à l'université

par J.-Claude RIVARD

Le conseil de l'université Laval a été officiellement saisi, hier, du projet relatif à la création du poste d'ombudsman en milieu universitaire.

Cet projet dont on a déjà parlé, à diverses reprises, notamment lors des travaux de la Commission Dion, a fait surface au cours de l'assemblée régulière du conseil. Un avis de motion a, en effet, été présenté par le doyen de la faculté de Droit, Me Claude Belleau, dans le but d'en accélérer la réalisation.

Cet avis de motion qui fera l'objet d'un débat spécial du conseil universitaire, lors de son assemblée mensuelle de mars, a reçu l'appui des membres du conseil.

Il s'agit plus spécifiquement d'intégrer un nouvel article (205) dans les Statuts de l'université, lequel se lirait ainsi:

"Pour la protection des droits des membres de la communauté universitaire, le conseil nomme, sur proposition du recteur, une personne appelée protecteur universitaire dont les fonctions et la durée du mandat sont déterminées par règlement du conseil. Cette nomination requiert l'appui d'au moins les

deux tiers des membres présents du conseil".

Le quorum nécessaire au conseil pour la nomination d'un ombudsman et la détermination de son mandat nécessiteront, implicitement, l'amendement d'un autre texte des Statuts (art. 75-1). Avis de motion a aussi été donné à cet effet.

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer 647-3333 et vous abonner au journal

LE SOLEIL

OUVERTURE de la BOUTIQUE - mode féminine

Francine Gervais

9405 boul. Henri-Bourassa (près Jean-Talon) Charlesbourg

10% à 50% de réduction sur VETEMENTS PRINTANIERs de marques réputées

L'évaluateur agréé formule une opinion motivée de la valeur d'un bien ou d'un droit immobilier et, en expropriation, d'un bien ou d'un droit mobilier et détermine la valeur des biens sujets à l'évaluation municipale.

LEROUX, BEAUDRY, PICARD et ASSOCIÉS INC.

110, Place Crémazie, Bureau 220

Montréal, H2P 1B9 (514) 383-4220

JE T'AIME...

Symbolisé par ces fleurs que vous offrirez à votre Valentin le 14 février.

1332, BOUL. MASSON

Les Saules (face à l'église)

872-4515

- LIVRAISON -

VIOLETTES AFRICAINES \$2.50 rég. \$4.00

SPECIAL ST-VALENTIN

Du 13 au 16 février 1980

20% sur toutes les plantes en magasin

LES SOLEILS VERTS

965, RTE DE L'ÉGLISE (coin 4-Bourgeois), STE-FOY - 658-7040

Securээр

Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Nouveau! Individuel! Pour tous!

Termes de 1 à 10 ans, au choix. Jusqu'à

12.65%

• Dépôt à compter de \$200.

• Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres.

• Aucune obligation de souscrire à chaque année.

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 2 h les jeudis et vendredis, jusqu'à 16h30 le samedi.

SSQ

Mutuelle d'assurance-groupe

Siege social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6

Tel: Québec 651-7000

Montréal 384-8150

Rive-Sud-Estrie 651-3300

pour vos charcuteries jambons

CHOISISSEZ

Matheur

DE PRÉFÉRENCE